



Communiqué de presse

TELUS annonce ses résultats du troisième trimestre et un bénéfice net en hausse de 21 %

Une solide performance soutient l'augmentation des produits, une croissance de 21 % du bénéfice net et une hausse de dividende de 37,5 %

VANCOUVER, le 10 nov. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.NV à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a annoncé aujourd'hui, pour le troisième trimestre 2005, le maintien des solides résultats des activités sans fil à TELUS Mobilité et des services fixes à TELUS Communications, lesquels tiennent compte de l'impact de l'interruption de travail dans l'Ouest canadien. Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 2,1 G\$ pour le trimestre, en hausse de 6 % par rapport à l'an dernier, tandis que le bénéfice d'exploitation (BAIIA) a progressé de 3 %. Le bénéfice par action du troisième trimestre est de 53 cents, soit 21 % de plus que le bénéfice de 44 cents pour la période correspondante il y a un an. Des rajustements fiscaux de cinq cents ont eu un effet positif sur le bénéfice par action du trimestre à l'étude. Le flux de trésorerie disponible s'est établi à 581 M\$ pour le trimestre, ce qui représente un gain de 79 M\$ ou 16 % sur l'exercice précédent.

PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action	Trimestre clos le 30 septembre		
(non vérifiés)	2005	2004	Var. en %
Produits d'exploitation	2,062.8	1,946.9	6.0
BAIIA(1)	839.7	817.9	2.7
Bénéfice d'exploitation	430.5	410.3	4.9
Bénéfice net	190.1	156.6	21.4
Bénéfice par action (BPA), avant dilution(2)	0.53	0.44	20.5
Dépenses en immobilisations	263.0	319.8	(17.8)
Rentrées de fonds provenant des activités	693.5	847.2	(18.1)
Flux de trésorerie disponible(3)	581.3	502.6	15.7

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, moins les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Voir le paragraphe 11.1 du rapport de gestion.
- (2) Le BPA comprend un rajustement fiscal positif de cinq cents pour le trimestre clos le 30 septembre 2005.
- (3) Voir le paragraphe 11.2 du rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "Les résultats affichés par TELUS au troisième trimestre s'expliquent par la poursuite d'une stratégie de croissance solide et soutenue. TELUS Mobilité a affiché un autre excellent trimestre grâce à la forte croissance du nombre d'abonnés, aux résultats du PNPA et du taux de roulement qui se sont traduits par une hausse du produit d'exploitation et du BAIIA des activités sans fil de 16 % et 28 %, respectivement. Je suis heureux du fait que le protocole d'entente sur les conditions d'une convention collective qui est recommandé par le TWU et actuellement soumis au vote sera profitable pour TELUS, pour les

membres de notre équipe, pour les clients et les investisseurs. Nous avons une entente qui reconnaît l'extraordinaire contribution de nos membres et qui offre à TELUS la souplesse nécessaire pour bien fonctionner dans un marché hautement concurrentiel. Dans le cadre de notre engagement actuel et de notre suivi quant au remboursement du capital aux investisseurs, nous annonçons aujourd'hui une augmentation de 37,5 % du dividende trimestriel qui sera versé le 1er janvier."

Robert McFarlane, vice-président directeur et directeur des finances, a émis le commentaire suivant : "Le flux de trésorerie est demeuré important ce dernier trimestre en raison des excellents résultats de TELUS Mobilité et de l'incapacité temporaire à déployer pleinement notre programme de dépenses en immobilisation pendant l'interruption de travail. Les changements de directives annoncés aujourd'hui pour 2005, dont une augmentation de 150 M\$ en flux de trésorerie, reflètent les solides résultats d'exploitation et la résistance de l'entreprise malgré l'interruption de travail. En accord avec la directive prospective sur le ratio de versement des dividendes de 45 % à 55 % du bénéfice net susceptible d'être maintenu et la perspective de la croissance future de son bénéfice par action, le Conseil a approuvé une augmentation du dividende de TELUS de 7,5 cents à 27,5 cents par trimestre. Cette hausse du dividende, la poursuite de notre programme de rachat d'actions, dont le rachat d'une valeur de 233 M\$ au troisième trimestre, la baisse de notre dette à long terme au BAIIA ciblé et le rachat anticipé de 1,6 G\$ de la dette en décembre démontrent notre engagement envers les intérêts de nos investisseurs et notre objectif de croissance de valeur pour les investisseurs."

PRINCIPAUX RESULTATS D'EXPLOITATION

TELUS Mobilité

Forte amélioration de 107 M\$ du flux de trésorerie grâce à une croissance de 16 % des produits d'exploitation et à une importante augmentation de la marge

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 118 M\$ ou 16 %, par rapport à la période correspondante de 2004, pour s'établir à 864 M\$ au troisième trimestre 2005.
- Le BAIIA a fortement progressé de 90 M\$ ou 28 % pour atteindre 414 M\$.
- La marge du BAIIA a augmenté de 3,9 points, à 51 % des produits du réseau, et de 4,5 points, à 47,5 % du total des produits d'exploitation.
- Le PMPA (produit moyen par abonné) a augmenté de 2 \$ ou 3 % et est passé à 64 \$, grâce à une utilisation accrue des services voix et données.
- Le coût d'acquisition ("CA") par abonné brut s'est légèrement amélioré, passant de 374 \$ à 371 \$.
- Les ajouts nets d'abonnés, au nombre de 138 000 ont marqué un record pour le trimestre. Les ajouts nets d'abonnés aux services facturés, qui génèrent des produits d'exploitation plus élevés, se chiffrent à 104 600, soit 76 % du total des ajouts nets.
- Le taux de roulement mensuel confondu est demeuré stable à 1,33 %, contre 1,34 % pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le taux de roulement des services facturés a été de 1,04 %.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a augmenté de 107 M\$ ou 49 % et s'est chiffré à 327 M\$. Cette forte augmentation est due à la hausse du BAIIA, et à une baisse de 17 M\$ des dépenses en immobilisations en raison de l'interruption de travail.

TELUS Communications

Les produits d'exploitation sont stables; l'interruption de travail dans l'Ouest du Canada influe sur les charges

- Les produits d'exploitation sont demeurés stables à 1 199 M\$ au troisième trimestre 2005, comparativement à la période correspondante de 2004.
- Les produits tirés des services de transmission des données ont connu une hausse de 5 %, stimulée par la croissance des produits des services Internet et des services évolués de données.

- Les produits des non titulaires en Ontario et au Québec se sont accrus de 4 % pour atteindre 151 M\$, et TELUS a dégagé un BAIIA positif pour un quatrième trimestre consécutif.
- Les produits tirés des appels interurbains ont fléchi de 5 %, ce qui reflète l'intensification de la concurrence.
- Le BAIIA a chuté de 14 % ou 68 M\$ au cours du trimestre, pour s'établir à 426 M\$, principalement en raison de l'augmentation des charges temporaires associées à l'interruption de travail.
- Les ajouts nets d'abonnés aux services Internet haute vitesse qui se sont chiffrés à 7 100 au troisième trimestre, étaient inférieurs aux niveaux habituels, alors que l'interruption de travail limitait l'effort de commercialisation et de diffusion, ce qui porte le nombre total des abonnés aux services Internet haute vitesse de TELUS à 736 100, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'an dernier.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau, soit 4,7 millions, a diminué de 108 000 ou 2,2 %, par rapport à il y a un an, car l'interruption de travail a limité le nombre de nouvelles activations, tandis que la concurrence s'est intensifiée et que l'adoption du sans fil s'est poursuivie.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) s'est établi à 250 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 28 M\$ ou 10 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du BAIIA a été neutralisée en partie par la baisse de 40 M\$ des dépenses en immobilisations causée par l'interruption de travail.

EXPANSION DE L'ENTREPRISE

Le point sur les relations de travail

TELUS a dû composer avec une interruption de travail qui a débuté le 21 juillet et s'est poursuivie au quatrième trimestre. TELUS a mis en place des procédures opérationnelles d'urgence, notamment la réaffectation des cadres, pour maintenir le service à la clientèle au meilleur niveau possible. L'impact de l'interruption de travail s'est surtout fait sentir en Colombie-Britannique, où tous les employés syndiqués ont débrayé. En Alberta, la proportion d'employés syndiqués qui se sont présentés au travail est passée d'environ 29 % au début de l'interruption de travail à environ 53 % au 31 août et à 56 % au 30 septembre. Il n'y a pas eu d'interruption de travail en Ontario et au Québec. Comme prévu, interruption de travail a eu pour effet d'accroître les charges d'exploitation et de réduire les dépenses en immobilisations, ce qui a eu un impact négatif sur le BAIIA et une incidence positive sur le flux de trésorerie. Les niveaux de service à la clientèle ont été maintenus à un niveau considérablement supérieur que prévu.

TELUS a informé le TWU qu'elle commencerait à mettre en oeuvre son offre de règlement global le 22 juillet, et la réaction du Telecommunications Workers Union (TWU) a été de déclencher une grève le 21 juillet. Le 10 octobre, après deux semaines de négociations, TELUS et le TWU ont annoncé conjointement un protocole d'entente sur les conditions d'une convention collective d'une durée de cinq ans. Le TWU a recommandé à ses membres d'accepter ces conditions et amorcé un long processus de ratification. Le vote de ratification du 31 octobre s'est soldé par un rejet à 50,3 % de l'offre, par une marge de 53 voix (4 540 Non et 4 487 Oui).

TELUS et le TWU ont conclu un deuxième protocole d'entente le 6 novembre. Le conseil exécutif et le comité de négociation du TWU ont recommandé aux membres du syndicat d'accepter la convention collective négociée, laquelle, si elle est ratifiée, sera en vigueur du 17 novembre 2005 au 16 novembre 2010. Les conditions de l'entente ont été soumises aux membres du TWU en vue de leur ratification par un processus de vote par la poste, les bulletins devant parvenir au syndicat au plus tard le 15 novembre. Le résultat final du vote devrait être annoncé le 16 novembre. Si l'entente est ratifiée, TELUS amorcera, dans les 72 heures suivantes, le processus visant à ramener au travail le plus rapidement possible les membres syndiqués de son équipe.

TELUS annonce une hausse importante du dividende

Le conseil d'administration de TELUS a approuvé une hausse de 37,5 % du dividende de TELUS, qui passera ainsi de 20 cents à 27,5 cents par trimestre, à compter du 1er janvier 2006.

Cette hausse du dividende reflète la solide position financière de la Société, y compris la réduction de son endettement, son excellent flux de trésorerie disponible et ses prévisions quant à une croissance accrue de son bénéfice par action en 2006, en raison de facteurs comme la croissance maintenue du bénéfice et la réduction des frais d'intérêts. Cette augmentation est conforme à la directive prospective sur le ratio de versement des dividendes établie il y a un an (de 45 % à 55 % du bénéfice net susceptible d'être maintenu), ce qui assure un surcroît de clarté aux investisseurs, en plus d'aller dans le sens de l'approche adoptée par TELUS en ce qui a trait à la croissance des dividendes.

TELUS poursuit ses rachats d'actions

Au cours du trimestre, TELUS a continué de racheter des actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Au troisième trimestre, un total de 5,1 millions d'actions (2,54 millions d'actions ordinaires et 2,55 millions d'actions sans droit de vote) ont été rachetées, pour un décaissement total de 233 M\$.

TELUS a entrepris ce programme le 20 décembre 2004 en vue de racheter et d'annuler, sur une période de 12 mois, jusqu'à 14 millions de ses actions ordinaires et jusqu'à 11,5 millions de ses actions sans droit de vote. Ces actions représentent environ 7 % des actions émises et en circulation dans chacune des catégories d'actions.

Depuis le début du programme, un total de 17,9 millions d'actions (8,36 millions d'actions ordinaires et 9,58 millions d'actions sans droit de vote) ont été rachetées, pour un décaissement total de 742 M\$, ce qui représente 70 % des 25,5 millions d'actions autorisées en vertu du programme.

TELUS est d'avis que ces rachats sont effectués au mieux de son intérêt et qu'ils représentent une possibilité d'investissement intéressante de même qu'une utilisation opportune des fonds de TELUS qui devrait faire augmenter la valeur des actions restantes.

TELUS rachètera pour 1,6 G\$ de débentures à 7,5 % venant à échéance le 1er juin 2006

Le 26 septembre 2005, TELUS a annoncé son intention de procéder au rachat anticipé de ses 1 578 M\$ de débentures de série CA à 7,5 %, venant à échéance le 1er juin 2006. Le 17 octobre 2005, TELUS a déposé son avis de rachat officiel.

Le prix de rachat, lequel est applicable le 1er décembre 2005, sera établi le 28 novembre 2005, en fonction du rendement d'une obligation du gouvernement du Canada ayant une échéance équivalente, plus 35 points de base, conformément à l'acte de fiducie qui régit ces notes, mais il ne sera en aucun cas inférieur au pair. Les détenteurs des débentures recevront également le versement régulier d'intérêts semestriels prévu le 1er décembre 2005.

Les coûts et les réductions de valeur hors trésorerie liés à ce rachat anticipé devraient avoir pour effet d'accroître les charges financières, ce qui aura une incidence après impôts d'environ 6 à 7 cents par action au quatrième trimestre 2005. Ce rachat permettra à la Société d'économiser sur les intérêts débiteurs nets à compter de décembre 2005.

TELUS prévoit financer ce rachat à même les fonds généraux de la société, ce qui peut comprendre l'encaisse, le produit de la titrisation de créances ou les fonds dont elle dispose en vertu de ses facilités de crédit renouvelable.

TELUS obtient une meilleure cote de crédit et établit une nouvelle cible quant au niveau d'endettement

Trois des quatre agences de cotations qui couvrent les activités de TELUS ont émis une mise à jour positive, à la suite de l'annonce par TELUS, le 1^{er} décembre 2005, de son intention de procéder au rachat anticipé de 1,6 G\$ de débentures.

A la fin de septembre, Standard & Poor's a haussé la cote de crédit à long terme aux entreprises et la cote non garantie principale de TELUS Corporation et de sa filiale active TELUS Communications Inc. (TCI), la faisant passer de BBB à BBB+, en plus de revoir les perspectives, qui sont passées à stables.

En octobre, Fitch Ratings a haussé la cote à long terme BBB qu'elle accordait à TELUS et à TCI pour la faire passer à BBB+, avec des perspectives stables. En outre, Dominion Bond Rating Service a respectivement haussé la cote de TELUS Corporation et celle de TCI de BBB à BBB (plus) et de BBB (plus) à A (moins), en plus d'indiquer que toutes les tendances sont stables.

Dans ses politiques financières à long terme, TELUS a établi une nouvelle cible d'endettement, soit un rapport dette nette/BAIIA de l'ordre de 1,5:1 à 2:1, en baisse par rapport à la cible précédente de 2,2:1 ou moins. Cette mesure reflète l'engagement de longue date de TELUS à atteindre l'équilibre entre les intérêts de ses actionnaires et ceux de ses créanciers.

Changements au sein de l'équipe de direction et du conseil d'administration

Le 19 octobre 2005, TELUS a annoncé le départ de George Cope, président et chef de la direction de TELUS Mobilité. Après avoir contribué de façon importante à faire de TELUS Mobilité l'un des plus importants télécommunicateurs sans fil au monde, M. Cope a présenté sa démission pour accepter le poste de directeur de l'exploitation à Bell Canada à compter de janvier 2006. Darren Entwistle exercera par intérim le rôle de direction de M. Cope jusqu'à la nomination d'un successeur permanent. L'équipe de direction expérimentée de TELUS Mobilité demeure centrée sur l'intensification du succès de TELUS dans l'industrie canadienne des télécommunications sans fil, sur la croissance rentable de l'entreprise et sur la prestation continue d'un excellent service à la clientèle.

TELUS a le plaisir d'annoncer que Pierre Ducros s'est joint au conseil d'administration de TELUS le 26 septembre 2005. M. Ducros est président de P. Ducros et Associés Inc. Auparavant, il a été président et chef de la direction de DMR Consulting Group, Inc. (Canada), dont il fut le cofondateur en 1973. Il a également occupé divers postes de direction à IBM Canada Limitée et servi comme officier de la Marine royale du Canada. Il est actuellement membre des conseils d'administration de la Financière Manuvie, de Cognos Inc., d'Emergis Inc., de Nstein Technologies Inc., d'Engenuity Technologies Inc. et de RONA Inc. M. Ducros a étudié à l'Université de Paris, au Collège Stanislas de Montréal, au Collège militaire royal du Canada et à l'Université McGill. Il est membre de l'Ordre du Canada et officier de l'Ordre de Belgique. M. Ducros est actuellement membre du Comité de vérification de TELUS.

TELUS Mobilité

TELUS Mobilité lancera un réseau national sans fil à haute vitesse

TELUS Mobilité lancera son nouveau réseau sans fil à haute vitesse dans les principaux centres du Canada la semaine prochaine, lequel offrira aux clients d'affaires le transfert de données sans fil à des vitesses courantes de 400 à 700 kilobits par seconde, soit au moins six fois plus que les précédents services de données sans fil. Aussi appelé EVDO, le Réseau sans fil à haute vitesse fonctionnera à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, à Montréal et à Toronto; il donnera accès à Internet, aux serveurs d'entreprise et aux systèmes de courriel à des vitesses de large bande sur

des appareils tels que le Sierra Wireless AirCard 580 et sur plusieurs nouveaux appareils mobiles de transmission des données qui seront mis sur le marché au cours des prochaines semaines.

TELUS Mobilité améliore l'itinérance à l'échelle internationale

Cette semaine, TELUS Mobilité a lancé deux nouvelles solutions de communication sans fil d'envergure mondiale: le téléphone mondial Motorola A840, qui utilise les réseaux d'accès multiple par répartition de codes (AMRC) et le Global System for Mobile (GSM), ainsi que la carte d'itinérance internationale GSM. Une fois la carte insérée dans un téléphone de type GSM non verrouillé, tous les appels et messages textes internationaux sont enregistrés et portés au relevé mensuel TELUS Mobilité du client. Grâce à ces deux dispositifs, les clients de TELUS Mobilité peuvent profiter de services d'itinérance dans plus de 120 pays, dont certaines des destinations les plus populaires auprès des Canadiens, comme le Mexique, la France, Hong Kong, la Chine, la République dominicaine, l'Australie, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. La technologie AMRC, utilisée par la plupart des abonnés et adoptée par les plus importants fournisseurs de services sans fil en Amérique du Nord, est devenue la principale technologie de réseau sans fil au Canada et aux Etats-Unis. Pour sa part, la technologie GSM est celle qui prédomine en Europe et dans d'autres régions du monde. Ainsi, en intégrant l'accès à ces deux technologies dans ces deux nouveaux appareils, TELUS Mobilité offre à ses clients un accès complet à la couverture supérieure du réseau AMRC en Amérique du Nord et à celle d'envergure mondiale du réseau GSM.

Les fournisseurs de services sans fil annoncent une initiative conjointe de commerce mobile

Les principaux fournisseurs canadiens de services sans fil ont récemment annoncé le lancement de Services de paiement sans fil Inc., entreprise détenue conjointement par TELUS Mobilité, Bell Mobilité et Rogers Sans-fil qui devrait offrir aux Canadiens des services de commerce mobile communs et faciles d'utilisation. Services de paiement sans fil agira à titre de point d'accès au commerce mobile, afin de faciliter et de sécuriser les transactions de paiement en mode sans fil tout en uniformisant l'expérience client quel que soit l'appareil, le mécanisme de paiement ou le fournisseur de services sans fil. Cette solution permettra aux clients d'acheter des biens et des services au moyen d'un appareil sans fil et de leur carte de débit ou de crédit. La première phase du projet, dont la mise en service est prévue pour la deuxième moitié de 2006, permettra aux utilisateurs des services sans fil prépayés d'acheter avec leur appareil sans fil des minutes additionnelles sur leurs comptes actuels au moyen de leur carte de débit ou de crédit. La deuxième phase portera sur d'autres offres dont pourront bénéficier les utilisateurs de services sans fil pour effectuer des achats et des paiements très variés à l'aide de leur téléphone sans fil.

Mise en oeuvre de la transférabilité des numéros sans fil

L'industrie canadienne du sans fil et l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) ont annoncé en septembre un plan complet de mise en oeuvre de la transférabilité des numéros sans fil à l'échelle du pays. Sous réserve du règlement de certains problèmes techniques et réglementaires, l'industrie s'apprête à mettre en oeuvre la transférabilité des numéros sans fil d'ici septembre 2007. Ainsi, les clients de tous les principaux fournisseurs de services sans fil qui changent de fournisseur ou passent de la téléphonie filaire à la téléphonie sans fil pourront conserver leur numéro. Préparé par les conseillers indépendants de PricewaterhouseCoopers, le plan, qui assure à pratiquement tous les Canadiens un accès simultané à la transférabilité, se compare favorablement aux mises en oeuvre antérieures de transférabilité des numéros sans fil et à celles prévues par des fournisseurs et des groupes gouvernementaux à l'échelle mondiale.

Les produits Mike étendent Envoi Direct aux communications multimédia instantanées

Misant sur son leadership sur le marché de l'Envoi Direct, TELUS Mobilité a lancé une nouvelle série d'appareils iDEN de Motorola qui permettent aux clients Mike de faire l'envoi direct de photos et d'autres données sur simple pression d'un bouton, tout aussi rapidement qu'ils peuvent parler grâce au puissant service Contact Direct de Mike. Avec les appareils i560, i760, i850 et i860 de

Motorola, les clients peuvent utiliser les services d'envoi direct de messages photo et d'envoi direct des coordonnées personnelles pour envoyer instantanément des informations stockées sur eux ou leurs contacts.

Lancement de la Télé sans fil TELUS

Le service Télé sans fil TELUS, lancé en août, donne aux clients de TELUS Mobilité un accès illimité à la télévision en direct sur leur téléphone sans fil pour à peine 15 \$ par mois. Actuellement offert sur le puissant appareil multimédia V710 de Motorola, que le National Post décrit comme "l'un des plus impressionnantes téléphones cellulaires-téléviseurs", la Télé sans fil de TELUS permet actuellement aux clients de regarder des émissions sur sept canaux et offre un affichage de grande qualité de quatre à six images par seconde. La gamme de canaux et d'appareils compatibles avec la Télé sans fil TELUS augmentera considérablement au cours des prochains mois.

TELUS Mobilité gagne un prix international pour un téléphone novateur

TELUS Mobilité, ainsi que ses partenaires Digit Wireless et LG Electronics, ont reçu en septembre le prix de l'industrie pour l'innovation en technologie d'abonnement décerné par le CDMA Development Group pour le téléphone Fastap LG 6190. Offert en exclusivité mondiale par TELUS Mobilité, le Fastap LG 6190 intègre un clavier alphabétique complet autour du clavier numérique standard, ce qui accélère et facilite la saisie de messages textes et d'autres données. Un sondage réalisé auprès de clients de TELUS Mobilité révèle que ceux qui ont acheté l'appareil Fastap envoient 2,2 fois plus de messages textes que ceux qui ont un appareil d'un autre type.

Appareils et accessoires SCP stylisés

En réaction à la tendance croissante à personnaliser les appareils téléphoniques, TELUS Mobilité a lancé le V265, un appareil compact en forme de coquille à façades interchangeables (qui, comme le Motorola V262 lancé au même moment, est doté de capacités évoluées de reconnaissance vocale); le LG 200, téléphone abordable, mais mode, d'une conception attrayante dans sa coquille bleue et argentée. TELUS Mobilité a également lancé une large gamme de solutions conçues par la designer Nicole Miller, de New York, pour le transport des téléphones sans fil.

Technologie sans fil robuste: sites cellulaires satellitaires mobiles et puissants appareils Motorola

TELUS Mobilité a annoncé qu'elle offre en exclusivité au Canada des sites cellulaires satellitaires montés sur camionnette (SATCOLT), lesquels sont conçus à l'intention des professionnels de la sécurité publique pour améliorer les communications dans les régions éloignées en situation d'urgence. Le système mobile SATCOLT se déploie rapidement et est entièrement autonome, ce qui permet aux intervenants d'urgence de communiquer efficacement en situation de crise. Les SATCOLT créent une couverture réseau à grande distance permettant l'interfonctionnement des services voix et, grâce à la solution d'accès aux données de réseaux multiples de TELUS Mobilité, de données chiffrées entre les agents de secours d'urgence au Canada et aux Etats-Unis.

TELUS Mobilité a également annoncé le lancement d'une autre exclusivité, les téléphones M800 de Motorola pour les véhicules et pour les sacs. Ces puissants appareils, qui fonctionnent sur le réseau SCP national de TELUS Mobilité, sont conçus pour un usage industriel dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'exploitation pétrolière et gazière, dont les activités se déroulent souvent dans des régions isolées. En plus de leur système de post-amplification assurant une réception numérique d'une puissance exceptionnelle, les deux appareils comprennent un clavier de bonne dimension facile à utiliser, un casque d'écoute, un grand écran et des fonctions de composition vocale.

TELUS Communications

TELUS passe à l'étape suivante de la télé TELUS

TELUS annonce qu'elle prolonge sa stratégie du futur est simple et l'expansion de sa gamme de services allant de la mobilité à la sécurité et au divertissement. La société fera un lancement ciblé de son service novateur de télévision entièrement numérique, TELUS TV, à Edmonton et à Calgary.

Les amis et proches des employés de TELUS seront les premiers à faire l'essai de ce choix différent et inégalé que TELUS TV propose aux clients. Ce service s'élargira de manière ciblée au moyen d'une présentation progressive dans les quartiers. Les membres spécialisés de l'équipe TELUS vendront, installeront et assureront eux-même le soutien de ce service.

TELUS signe un contrat de cinq ans pour la prestation de services Internet avec General Motors

TELUS a signé avec General Motors du Canada (GM) un contrat d'une durée de cinq ans en vertu duquel elle fournira et administrera des services voix et données sur Internet pour les 4 600 employés de GM Canada. GM abandonnera son infrastructure Centrex au profit de IP-One Evolution, la solution de services voix sur IP hébergés de pointe de TELUS.

GM a choisi d'adopter la solution IP-One Evolution compte tenu des avantages du protocole Internet, notamment l'excellent rapport coût-efficacité d'un réseau voix et données convergent et le fait que ce type de réseau permet aux travailleurs mobiles de se déplacer avec leurs appareils de communication, ce qui augmente la productivité. GM était à la recherche d'une solution Internet novatrice pouvant simplifier l'adoption graduelle et mesurée de la téléphonie sur IP. De plus, GM est un client de longue date de TELUS Mobilité.

Le Conseil scolaire de Calgary signe un contrat de 65 M\$ avec TELUS Sourcing Solutions pour la prestation de services de ressources humaines

Le Conseil scolaire de Calgary a signé en octobre un contrat de 65 M\$ sur 10 ans avec TELUS Sourcing Solutions, filiale en propriété exclusive de TELUS, pour la prestation de certains des services de ressources humaines du conseil scolaire.

Grâce à ce partenariat unique en son genre, le conseil scolaire profitera des meilleures technologies et compétences en matière de ressources humaines, sans engager de dépenses d'équipement importantes. Le Conseil scolaire de Calgary est le premier district scolaire du Canada à conclure une telle entente de services de ressources humaines avec un organisme du secteur privé.

TELUS Sourcing Solutions fournira une gamme de services de ressources humaines et de paie au Conseil scolaire de Calgary. Afin de faciliter la prestation de ces services, TELUS Sourcing Solutions mettra en oeuvre et gérera un nouveau système de gestion des ressources humaines pour le conseil scolaire, ce qui permettra d'offrir des services comme la paie, les avantages sociaux, l'administration des congés et le recrutement, ainsi que les activités administratives liées au placement du personnel de soutien et temporaire. En gérant ces importants services de ressources humaines, TELUS Sourcing Solutions permettra au Conseil scolaire de Calgary de se consacrer à sa principale activité, qui est d'offrir des programmes d'enseignement de qualité aux élèves. Dans le cadre de l'entente, environ 50 employés du Conseil scolaire de Calgary seront mutés à TELUS Sourcing Solutions, selon leurs conditions d'emploi actuelles.

Le Conseil scolaire de Calgary, le plus important district scolaire de l'Ouest canadien, compte environ 97 000 élèves et gère un budget annuel de 790 M\$. Formée en 2003, TELUS Sourcing Solutions est le principal fournisseur de services complets de ressources humaines non conventionnels au Canada.

TELUS obtient 12 M\$ de contrats grâce à CentreContactUniversel(MC)

TELUS a lancé en août CentreContactUniversel(MC), solution complète de centre d'appels hébergé sur demande, qui élimine les dépenses d'équipement, diminue les frais d'exploitation de moitié et réduit grandement la complexité technique de la mise en oeuvre et du soutien d'un centre d'appels multimédia.

Afin d'offrir CentreContactUniversel, TELUS a conclu un partenariat exclusif avec Telephony(at)Work, chef de file mondial des technologies adaptatives pour les centres d'appels hébergés. TELUS a obtenu des contrats d'une valeur totale de 12 M\$ pour cette solution novatrice, offerte exclusivement par l'intermédiaire de TELUS au Canada. Parmi les clients actuels de CentreContactUniversel, mentionnons Innovapost de Postes Canada, la Croix-Rouge, Ivanhoe Cambridge, des organismes gouvernementaux et d'autres entreprises des secteurs des finances, du tourisme et du commerce de détail.

Créer des collectivités où le futur sera simple

TELUS continue de réaliser des investissements considérables dans les collectivités où les membres de son équipe vivent, travaillent et offrent des services. TELUS est déterminée à devenir la première entreprise citoyenne du Canada et à jouer un rôle prépondérant auprès des Canadiens en utilisant à bon escient son argent, ses technologies et son expertise.

Au cours du troisième trimestre 2005, TELUS a lancé la Commission communautaire d'Ottawa de TELUS dans le cadre d'un nouveau programme d'investissement dans sept collectivités. Le conseil d'administration de la Commission communautaire d'Ottawa de TELUS gérera des dons annuels de 500 000 \$ pour des projets philanthropiques dans la région de la capitale nationale.

Voici quelques-uns des nombreux programmes et organismes communautaires auxquels TELUS a donné son appui durant le trimestre:

- lors du lancement de la Commission communautaire d'Ottawa de TELUS en septembre, le conseil d'administration a remis une somme initiale totalisant plus de 100 000 \$ au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO), au Centre de formation en informatique du Club Garçons & Filles du Canada, à la Great Canadian Theatre Company d'Ottawa, ainsi qu'à diverses organisations de ski alpin de la région d'Ottawa et de l'Outaouais;
- TELUS a annoncé en septembre un don de 100 000 \$ au Bloorview MacMillan Children's Centre, le seul hôpital d'enseignement en réadaptation pédiatrique au Canada. Les fonds iront au programme Electronic Aids to Daily Living de Bloorview, lequel permet aux thérapeutes cliniciens de collaborer avec des ingénieurs spécialisés à la création et à l'adaptation d'appareils de la vie quotidienne en fonction des jeunes ayant des déficiences et des besoins spéciaux.

TELUS s'associe à d'autres organisations sportives

TELUS a récemment conclu des ententes de commandite avec deux équipes de la Ligue nationale de hockey (LNH) et deux équipes du hockey junior majeur. En plus d'agir à titre de commanditaire exclusif de ces quatre équipes en matière de télécommunications, TELUS appuiera plusieurs de leurs causes charitables et collaborera avec elles en vue d'utiliser les technologies de télécommunications, comme les sonneries musicales, les pages Web et la diffusion de jeux en transit pour les abonnés aux services Internet haute vitesse de TELUS, pour offrir aux amateurs des manières novatrices d'apprécier leur sport préféré.

Voici quelques exemples du soutien de TELUS aux organisations sportives amateurs et professionnelles du Canada:

- entente de commandite de plusieurs millions de dollars sur cinq ans avec les Canucks de Vancouver dans la LNH;
- commandite de cinq ans avec deux équipes de hockey de Calgary, soit les Flames dans la LNH et les Hitmen dans la Ligue de hockey de l'Ouest (LHO); et
- partenariat de quatre ans avec les Giants de Vancouver de la LHO.

L'excellence de TELUS reconnue en matière de développement durable, de régie d'entreprise et de divulgation des renseignements

Pour la cinquième année de suite, le Dow Jones Sustainability Index (DJSI), indice qui classe les entreprises du monde entier en ce qui a trait au développement durable, a reconnu TELUS comme un chef de file sur les plans économique, environnemental et social. TELUS est encore une fois la seule entreprise nord-américaine de télécommunications à se retrouver dans le classement mondial 2005 du DJSI et l'une des 12 sociétés canadiennes parmi les 317 qui ont été retenues. TELUS fait aussi partie du DJSI nord-américain, un nouveau classement de sociétés nord-américaines.

Voici quelques autres marques de reconnaissance décernées à TELUS pour son excellence en matière de régie d'entreprise et de divulgation des renseignements:

- le conseil de TELUS a obtenu une note de 97 % dans l'enquête du magazine Canadian Business sur les 25 meilleurs conseils d'administration au Canada;
- le rapport annuel 2004 de TELUS s'est classé au deuxième rang mondial des 1 100 entreprises internationales ayant participé à l'édition 2005 du Rapport annuel sur les rapports annuels. Il s'agit d'une évaluation de la production de rapports financiers et d'exploitation ; de l'exploitation, des activités et des responsabilités ; de la stratégie, du leadership et de la gouvernance; des informations sur les investisseurs et le risque ; et sur l'emballage, les images et la communication.

TELUS figure parmi les quatre entreprises qui ont été les seules à recevoir un trophée d'or en octobre, dans le cadre du programme Prix Canada pour l'excellence de l'Institut national de la qualité (INQ). Le trophée d'or est décerné à des organisations qui répondent à tous les critères du Cadre canadien pour l'excellence, modèle de gestion utilisé par de nombreux organismes canadiens pour encourager l'excellence sur les plans de la direction, de la planification, de l'importance accordée à la clientèle et aux gens, de la gestion des processus, de l'approche à l'égard des fournisseurs et des partenaires, ainsi que des résultats financiers et d'affaires en général. Bien que TELUS Mobilité, les services de téléphonistes et les services de santé de l'entreprise aient déjà été récompensés par l'INQ dans le passé, c'est la première fois que l'entreprise TELUS est honorée dans son ensemble.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 27,5 cents (0,275 \$) l'action sur les actions ordinaires en circulation et sans droit de vote, lequel sera versé le 1er janvier 2006 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 9 décembre 2005. Il s'agit d'une hausse de 37,5 % par rapport au dernier dividende trimestriel de 20 cents.

Relations avec les médias :
 Nick Culo
 (780) 493-7236
nick.culo@telus.com

Relations avec les investisseurs :
 John Wheeler
 (604) 697-8154
ir@telus.com

Énoncés prospectifs

Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des indications (y compris les indications révisées), des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, l'évolution de l'économie, les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions et les remboursements sur la dette), les questions fiscales, les ressources humaines (y compris l'incidence continue et le dénouement des questions de relations de travail en cours de même que la durée et les répercussions de l'interruption du travail par les employés syndiqués sur les charges et les produits d'exploitation et le service à la clientèle), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation, les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants), la santé et la sécurité, les litiges, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles) et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris le Rapport annuel 2004 et la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et incertitudes », du rapport de gestion annuel 2004 de TELUS et aux rapports de gestion intermédiaires du premier et du deuxième trimestres de 2005, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du présent rapport intermédiaire du troisième trimestre.

Rapport de gestion – Le 8 novembre 2005

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les périodes terminées les 30 septembre 2005 et 2004 et il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS le 7 novembre 2005 et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière le 8 novembre 2005. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

La société a publié de l'information au sujet de certaines mesures non définies par les PCGR et l'inclut dans l'information présentée parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – table des matières

Rubrique	Contenu
1. Rendement global	Résumé des résultats consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2005.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples récents d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Exemples récents d'activités à l'appui des catalyseurs clés de rendement de TELUS.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation.
6. Situation financière	Analyse des modifications importantes apportées au bilan depuis le début de l'exercice.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et description de modifications de conventions comptables.
9. Indications révisées	Analyse des révisions apportées aux indications de TELUS pour 2005.
10. Risques et gestion du risque	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et sur la façon dont le risque est géré.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est « importante » ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Produits d'exploitation	2 062,8	1 946,9	6,0 %	6 056,0	5 616,3	7,8 %
BAIIA ¹⁾	839,7	817,9	2,7 %	2 560,9	2 324,0	10,2 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	40,7	42,0	(1,3) pt	42,3	41,4	0,9 pt
Bénéfice d'exploitation	430,5	410,3	4,9 %	1 350,4	1 098,4	22,9 %
Bénéfice net	190,1	156,6	21,4 %	621,8	430,2	44,5 %
Bénéfice par action, de base	0,53	0,44	20,5 %	1,74	1,20	45,0 %
Bénéfice par action, dilué	0,53	0,43	23,3 %	1,72	1,19	44,5 %
Dividendes en espèces déclarés par action	0,20	0,15	33,3 %	0,60	0,45	33,3 %
Rentrées liées aux activités d'exploitation	693,5	847,2	(18,1) %	2 109,6	1 924,3	9,6 %
Sorties liées aux activités d'investissement	263,3	316,5	(16,8) %	979,5	956,7	2,4 %
Dépenses en immobilisations	263,0	319,8	(17,8) %	944,9	975,6	(3,1) %
Sorties liées aux activités de financement	249,2	266,2	(6,4) %	704,5	351,6	100,4 %
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	581,3	502,6	15,7 %	1 355,7	1 175,4	15,3 %
pts – points de pourcentage						

1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

En dépit de perturbations du travail dans l'Ouest canadien, les produits d'exploitation consolidés ont affiché une croissance solide au troisième trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, croissance attribuable à l'augmentation de 16 % des produits d'exploitation du secteur Mobilité (services sans fil) de TELUS, tandis que les produits du secteur Communications (services filaires) de TELUS restaient stables. Au cours des neuf premiers mois de 2005, les produits de TELUS Mobilité ont connu une croissance de plus de 17 % par rapport à la période correspondante de 2004 et ceux du secteur Communications, de 2 %. La croissance du BAIIA consolidé était attribuable à la rentabilité accrue de TELUS Mobilité, alors que le BAIIA et la marge du BAIIA se repliaient dans le secteur Communications en raison d'une augmentation nette temporaire des charges qui a permis de poursuivre les activités pendant l'interruption du travail par les employés syndiqués. L'augmentation du BAIIA consolidé a été le principal facteur de la croissance de 20 millions et de 252 millions de dollars du bénéfice d'exploitation, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004.

Le bénéfice net et le bénéfice par action se sont aussi accrus considérablement au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison de l'amélioration du bénéfice d'exploitation, de la baisse des frais de financement nets et de la diminution des taux d'imposition effectifs. Une réduction des taux d'imposition provinciaux en Colombie-Britannique, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005, s'est en effet traduite par la réévaluation des passifs et des actifs d'impôts futurs, et une réduction de la charge d'impôts futurs correspondante de 12,8 millions de dollars (soit environ quatre cents par action) a été comptabilisée au troisième trimestre de 2005.

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 18 % pour s'établir à 693,5 millions de dollars ce trimestre, la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ayant largement contrebalancé l'amélioration du bénéfice net. Toutefois, la solide croissance du bénéfice net a contribué à une amélioration de 10 % des rentrées liées aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2005. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés, en raison principalement de l'amélioration du BAIIA, du recul des dépenses en immobilisations, des paiements moindres dans le cadre des programmes de restructuration, de la baisse des paiements d'intérêt et de la hausse des intérêts reçus, facteurs partiellement annulés par des économies d'impôts en espèces moindres.

Incidence des perturbations du travail sur les activités de TELUS au cours du troisième trimestre de 2005

Les résultats de TELUS au troisième trimestre de 2005 ont subi à divers degrés l'incidence d'une interruption de travail par les employés syndiqués entamée le 21 juillet, qui s'est poursuivie pendant le quatrième trimestre, tandis qu'un processus de ratification est en cours relativement à un second accord de principe (se reporter à la rubrique 3.1, « Conclure une convention collective »). Le plan de mesures d'urgence a été mis en œuvre pour maintenir le niveau de service à la clientèle le plus élevé possible. L'interruption de travail a été surtout marquée en Colombie-Britannique, où aucun des employés syndiqués ne s'est présenté au travail pendant cette interruption. En Alberta, le nombre d'employés syndiqués qui se sont présentés au travail est passé d'environ 29 % au début de

l'interruption de travail à environ 53 % au 31 août, et à environ 56 % au 30 septembre. Le niveau du service à la clientèle a pourtant été plus élevé que ne le prévoyait le plan d'urgence; mais les coûts ont également été plus élevés en raison du nombre considérable d'employés que comprend l'unité de négociation en Alberta, de même qu'à cause des frais imprévus qu'il a fallu engager pour assurer la sécurité des employés qui se présentaient et la protection des actifs de la société. Aucune perturbation du travail n'a entravé l'exploitation en Ontario ni au Québec. Les charges supplémentaires découlant des procédures relatives aux mesures d'urgence comprenaient les coûts de la réaffectation de membres de la direction, la rémunération des heures supplémentaires, les frais liés à la sécurité assurée par des tiers et aux entrepreneurs indépendants et les frais de déplacement et d'hébergement. Ces charges supplémentaires étaient supérieures aux économies de coûts comme celles découlant des charges salariales moins élevées pour les employés qui ne se présentaient pas au travail et des ajustements apportés aux charges salariales et sociales à payer, d'environ 65 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations ont elles aussi été moins élevées à cause du report à plus tard de certains travaux de construction, alors que le solde des actifs en construction a augmenté en raison des délais imposés à l'achèvement des travaux en cours.

TELUS Mobilité a affiché des résultats solides au troisième trimestre de 2005, même si une partie de ses activités a été touchée par les perturbations du travail en Colombie-Britannique et en Alberta. Les résultats de TELUS Communications ont été touchés par l'interruption de travail principalement au sein de ses activités à titre d'entreprise titulaire en Colombie-Britannique et en Alberta. Toutefois, la recrudescence récente de la concurrence à l'égard des services de téléphonie résidentiels locaux par les revendeurs, les sociétés de câblodistribution et d'autres concurrents offrant des services VoIP rend ardue la séparation nette entre l'incidence de la concurrence et celle des perturbations du travail sur les produits tirés des services filaires et sur les abonnements au cours du troisième trimestre de 2005. Les observations générales suivantes peuvent cependant être formulées :

- Les réductions au chapitre des lignes résidentielles d'accès au réseau se sont chiffrées à 32 000 lignes au troisième trimestre, comparativement à une augmentation de 5 000 lignes au troisième trimestre de 2004. Pendant les perturbations du travail, la disponibilité réduite du personnel de terrain a fait en sorte que la société a accordé la priorité aux réparations, ce qui a limité sa capacité de procéder aux installations. Les pertes nettes de lignes au cours du trimestre à l'étude ont cependant représenté une amélioration par rapport aux pertes de 40 000 lignes enregistrées au deuxième trimestre de 2005 à la suite de l'entrée sur le marché albertain d'un service de téléphonie par câble offert par un concurrent;
- Le total des lignes commerciales d'accès au réseau est resté inchangé au cours du troisième trimestre de 2005, comparativement à une réduction nette de 15 000 lignes au trimestre correspondant de 2004 et à une réduction nette de 12 000 lignes au cours du deuxième trimestre de 2005, ce qui traduit la priorité accordée par la direction aux services commerciaux et aux services de transmission de données pendant les perturbations du travail;
- L'augmentation nette du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse s'est chiffrée à 7 100 au cours du troisième trimestre de 2005, contre une augmentation nette de 30 600 au troisième trimestre de 2004. Le faible nombre d'ajouts nets d'abonnés du trimestre courant est imputable à la réduction des ajouts bruts causée par les perturbations du travail, partiellement contrebalancée par un taux de désabonnement moins élevé chez les clients existants. Les réductions nettes du nombre d'abonnés à Internet communiqué ont augmenté pour s'établir à 10 700 au cours du troisième trimestre de 2005, comparativement à des réductions nettes de 8 000 au cours du trimestre correspondant de 2004;

La société continue de suivre son plan de mesures d'urgence afin de limiter le plus possible les effets de l'interruption du travail sur ses clients. Le plan de mesures d'urgence continue de faire l'objet d'ajustements visant à améliorer son efficacité et à en réduire les coûts mensuels.

2. Activités principales, vision et stratégie

TELUS continue d'être guidée par ses six impératifs stratégiques de longue date qui orientent les décisions que prend la société et se font le moteur de ses résultats financiers. Voici certaines des activités récentes effectuées par TELUS eu égard à ces impératifs et les résultats obtenus :

2.1 Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de données, IP et sans fil

Les investissements et l'exécution opérationnelle dans les services sans fil continuent de créer pour TELUS une valeur considérable. Grâce à l'apport des résultats du troisième trimestre de 2005, les services sans fil qui constituent un secteur à croissance élevée comptent maintenant pour 42 % des produits consolidés de TELUS, 49 % de son BAIIA consolidé et 57 % de ses flux de trésorerie consolidés (BAIIA moins dépenses en immobilisations).

2.2 Crée des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS

Conjuguée à l'acquisition d'ADCOM, Inc. effectuée en novembre 2004, l'acquisition d'une participation de 52,5 % dans Ambergris Solutions Inc. plus tôt au cours de l'exercice s'est traduite par des produits d'exploitation supplémentaires totaux d'environ 40 millions de dollars et un BAIIA supplémentaire de moins de 10 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005.

3. Catalyseurs clés de rendement

Afin de se concentrer sur les possibilités et les défis et de créer de la valeur pour les actionnaires, TELUS établit des priorités chaque exercice. Une mise à jour concernant certaines priorités est présentée ci-après.

3.1 Conclure une convention collective

Une interruption du travail, commencée le 21 juillet 2005, se poursuit après que les membres du Telecommunications Workers Union (« TWU ») ont rejeté le 30 octobre 2005, par une étroite majorité de 50,3 %, le projet de nouvelle convention collective de cinq ans. TELUS et le TWU ont conclu un second protocole d'accord le 6 novembre. Le conseil exécutif et le comité de négociation du TWU ont recommandé aux membres du TWU d'accepter la convention collective négociée qui, si elle est ratifiée, sera en vigueur du 17 novembre 2005 au 16 novembre 2010. Les modalités de la convention ont été soumises à la ratification des membres du TWU, qui doivent voter par la poste en acheminant leurs bulletins de vote au plus tard le 15 novembre. Le résultat définitif du vote devrait être annoncé le 16 novembre. Dans les 72 heures suivant la ratification de la convention, le cas échéant, TELUS devrait entamer le processus pour ramener au travail les membres de son personnel syndiqué le plus rapidement possible. Les paragraphes de cette rubrique présentent un résumé des événements survenus au cours de l'année qui ont entraîné l'interruption du travail ainsi que l'état actuel des choses.

Après la décision du 2 février 2005 du CCRI, qui annulait son ordonnance d'arbitrage exécutoire de janvier 2004, les parties ont repris les négociations le 10 février 2005 avec l'assistance d'un médiateur nommé par le gouvernement fédéral. Cette reprise des négociations a abouti à la proposition par TELUS d'une offre de règlement le 13 avril, qui a par la suite été modifiée le 14 juin. Le TWU n'a alors pas soumis ces propositions de convention au vote de ses membres.

Le 18 avril 2005, la société a déclaré que les négociations étaient dans une impasse et a fait parvenir au TWU le premier avis de mesures de lock-out. TELUS a poursuivi les mesures de lock-out en mai et en juin afin d'exercer des pressions et de parvenir à un règlement dans les meilleurs délais. En réponse à ces mesures, le TWU a décrété un embargo sur les heures supplémentaires et le remplacement des membres de la direction et a annoncé une grève du zèle. Le TWU a également entamé des activités de grève tournante au début de juillet sous la forme de « demi-journées d'étude », auxquelles la direction a généralement réagi en imposant un lock-out de trois heures ou plus aux employés qui participaient à ces activités de grève.

Étant donné l'escalade des mesures prises par le syndicat et son refus de soumettre l'offre de règlement de TELUS au vote de ratification de ses membres, la direction a informé le TWU que, à partir du 22 juillet, elle commencerait à mettre en œuvre son offre de règlement. En réponse à cette annonce, le TWU a lancé un vote de grève générale le 21 juillet, ce qui a forcé la société à mettre en œuvre son plan de mesures d'urgence conçu pour réduire les effets de toute interruption du travail sur ses clients. Le 22 juillet, TELUS a entrepris la mise en application de son offre de règlement, et a notamment procédé au versement, en septembre, d'une partie de certaines sommes forfaitaires stipulées dans son offre qu'elle a versées uniquement aux membres de l'unité de négociation qui étaient rentrés au travail.

Au début de l'interruption du travail, environ 29 % des employés de l'unité de négociation de l'Alberta se présentaient au travail. Ce nombre a été porté à environ 53 % à la fin d'août et à environ 56 % à la fin de septembre. Les activités syndiquées de TELUS à l'est de l'Alberta n'ont pas été touchées dans l'ensemble par les activités d'interruption du travail qui avaient lieu en Colombie-Britannique et en Alberta.

Le 27 septembre, les négociations ont repris entre TELUS et le TWU, et un accord de principe a été annoncé le 10 octobre. L'accord de principe a fait l'objet de recommandations de la part du conseil exécutif, du comité de négociation et des agents d'affaires du TWU. Après une série de réunions de ratification tenues du 19 au 29 octobre, les résultats du vote ont été compilés le 30 octobre; le projet de convention collective a été refusé par une majorité de 50,3 %, soit un écart de 53 votes seulement : le TWU a en effet annoncé que sur 9 027 voix exprimées, il y avait eu 4 540 voix contre et 4 487 voix pour. Le 6 novembre, TELUS et le TWU ont conclu un second protocole d'accord, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

3.2 Optimiser la position de leader de TELUS Mobilité dans le secteur des services sans fil

TELUS Mobilité s'est classée au premier rang du classement de N. Moore Capital Ltd. des entreprises nord-américaines de communications sans fil selon les résultats du deuxième trimestre de 2005. Du premier trimestre de 2004 jusqu'à ce deuxième trimestre, qui est le plus récent considéré dans le classement en question, TELUS Mobilité s'est toujours vu accorder la première ou la seconde place grâce à son engagement d'offrir un service à la clientèle exceptionnel et à son approche à valeur ajoutée et appuyée par la vigueur de la marque TELUS et la qualité supérieure de son réseau.

TELUS Mobilité a continué d'enregistrer une solide croissance rentable au troisième trimestre de 2005, la croissance de ses produits, de son BAIIA et de ses flux de trésorerie (BAIIA moins dépenses en immobilisations) s'étant établie à 16 %, à 28 % et à 49 %. La forte croissance des services sans fil découle de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA ») par mois, des ajouts nets d'abonnés des services postpayés générateurs de PMPA, dont le nombre a augmenté de 104 600 (soit 76 % du total des ajouts nets, chiffré à 138 000), du maintien des économies d'échelle, de la grande satisfaction de la clientèle et des offres novatrices à valeur ajoutée.

3.3 Accélérer le rendement des services sur fil sur les marchés commerciaux de l'Ontario et du Québec

Les résultats des activités en tant qu'entreprise de services locaux non titulaire (« entreprise autre qu'une ESLT ») du centre du Canada, qui font partie du secteur Communications de TELUS, ont démontré que la société est sur la voie de dépasser ses objectifs annuels initiaux au chapitre des produits d'exploitation et du BAIIA à titre d'entreprise autre qu'une ESLT et elle a atteint son objectif annuel courant de 625 millions à 650 millions de dollars et de 15 millions à 20 millions de dollars, respectivement, pour les produits d'exploitation et le BAIIA à titre d'entreprise autre qu'une ESLT. Les produits d'exploitation à titre d'entreprise autre qu'une ESLT ont progressé de 6,1 millions et de 62,1 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Le BAIIA à titre d'entreprise autre qu'une ESLT a pour sa part progressé de 5,7 millions et de 40,0 millions de dollars, respectivement, pour les mêmes périodes; il est positif pour un quatrième trimestre d'affilée, ce qui témoigne de l'amélioration à long terme du BAIIA des entreprises de services locaux non titulaires.

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles – secteur Communications de TELUS

L'incidence des perturbations du travail s'est surtout fait sentir dans le secteur Communications; les employés de l'unité de négociation de l'Alberta étaient autorisés à franchir les piquets de grève pour rentrer au travail pendant une certaine période de temps, mais pas ceux de l'unité de négociation de la Colombie-Britannique, qui ont été empêchés de franchir les piquets de grève pour diverses raisons, dont leur sécurité personnelle. Grâce à la réaffectation du personnel de la direction aux postes de service à la clientèle et à plus de la moitié des employés de l'unité de négociation de l'Alberta qui ont franchi les piquets de grève dès la fin d'août, le service à la clientèle a pu être maintenu à un niveau dépassant les attentes de la société selon son plan de mesures d'urgence. Les réseaux de la société ont continué de fonctionner de façon fiable tout au long de l'interruption de travail par les employés syndiqués.

Vers la fin de septembre, TELUS Communications a fait part de sa décision de rediriger vers les installations de TELUS International, dans les Philippines, une petite partie des appels que reçoivent ses centres d'appels dédiés au service à la clientèle et aux services de téléphoniste. Cette mesure a aidé la société, pendant la durée des perturbations du travail, à maintenir le service à la clientèle de manière efficiente tout en facilitant la réaffectation du personnel de direction à d'autres activités afin de répondre aux besoins des clients, et en soulageant d'une partie du travail le personnel de direction ainsi réaffecté. Cette mesure a également servi à faire la preuve des capacités du centre d'appels international de TELUS et des solutions de remplacement de la société, ce qui contribuera également à appuyer les offres de services que TELUS fait à de nouveaux clients potentiels et portant sur des centres d'appels concurrentiels. Si ces offres devaient être couronnées de succès, le nombre de postes syndiqués et de postes de direction de la société pourrait ainsi augmenter.

Au cours du troisième trimestre, la société a continué d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur Communications, lequel inclura des processus de réingénierie aux fins de l'entrée des ordres, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contrats avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'informations existants représentent les avantages prévus de ce projet. La société compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes à l'intention du marché des consommateurs de masse actuellement prévu pour le premier semestre de 2006. Se reporter à Risques et incertitudes – Rubrique 10.3, « Risques liés aux processus ».

4.2 Capacités opérationnelles — TELUS Mobilité

Les perturbations du travail se sont aussi manifestées dans le secteur Mobilité, où la majorité des employés syndiqués de l'Alberta ont été autorisés à franchir les piquets de grève pour rentrer au travail pendant une certaine période de temps, tandis que ceux de la Colombie-Britannique n'étaient pas autorisés à franchir les piquets de grève pour diverses raisons, dont leur sécurité personnelle. Le rendement du centre d'appels de TELUS Mobilité a été maintenu au niveau d'avant les perturbations du travail ou a même surpassé ce niveau grâce à la réaffectation réussie d'une équipe de soutien aux équipes de service à la clientèle. Vers la fin de septembre, la société a annoncé que TELUS Mobilité dirigerait une partie des appels liés au service à la clientèle et à l'activation de service au centre d'appels d'un fournisseur situé en Inde. Cette mesure a permis à la société de maintenir l'excellent niveau de service à la clientèle pendant l'interruption du travail par les employés syndiqués en supplémentant les ressources affectées à l'exploitation normale au cours du troisième trimestre, où le nombre de nouveaux clients s'est établi à un chiffre record, ainsi qu'au cours du quatrième trimestre qui est une période de l'année où la demande atteint un pic saisonnier. Les réseaux de TELUS Mobilité ont continué de fonctionner de façon fiable pendant toute la durée de l'interruption du travail.

TELUS Mobilité offre sans cesse des solutions à valeur ajoutée, un réseau d'excellente qualité et un service à la clientèle exceptionnel, ce qui lui a permis de connaître une croissance rentable en dépit des nouvelles pressions concurrentielles. La croissance de la rentabilité et des flux de trésorerie futurs devrait découler de l'accroissement continu du nombre d'abonnés et des économies d'échelle liées à la gestion efficace d'une organisation axée sur la clientèle.

Le 19 octobre 2005, M. George Cope, président et chef de la direction de TELUS Mobilité, a quitté TELUS pour assumer les fonctions de chef de l'exploitation de Bell Canada. C'est M. Darren Entwistle qui a repris le rôle de direction de M. Cope de façon intérimaire jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé de façon permanente. L'équipe de direction chevronnée de TELUS Mobilité continue de viser la croissance de la rentabilité de l'entreprise et l'excellence du service à la clientèle.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

L'encaisse de TELUS au 30 septembre 2005 s'établissait à plus de 1,3 milliard de dollars. Grâce aux facilités de crédit non utilisées d'environ 1,6 milliard de dollars auxquelles elle a accès, à la possibilité de titriser de nouvelles créances et aux rentrées liées aux activités d'exploitation qu'elle prévoit, la société estime qu'elle dispose de suffisamment de capacités pour financer ses besoins en liquidités en 2005 et en 2006. En même temps qu'elle publie les résultats du trimestre courant, TELUS annonce qu'elle a établi une nouvelle indication pour son ratio de la dette nette sur le BAIIA; ce ratio, dont les indications s'établissaient à 2,2:1 ou moins auparavant, est désormais établi dans la fourchette de 1,5:1 à 2,0:1. Au 30 septembre 2005, le ratio de la dette nette sur le BAIIA se chiffrait à 1,8:1.

Le 17 octobre 2005, TELUS a annoncé qu'elle avait déposé un avis de rachat de ses billets de série CA à 7,5 %, échéant le 1^{er} juin 2006, au montant de 1,578 milliard de dollars. La société avait précédemment manifesté, le 26 septembre 2005, son intention de racheter ces billets. Le prix de rachat, payable le 1^{er} décembre 2005, sera établi en fonction du rendement d'une obligation du gouvernement du Canada d'une durée équivalente, majoré de 35 points de base, comme le stipule l'acte de fiducie qui gouverne ces billets, mais ne pourra pas être inférieur à leur valeur nominale. Le rendement d'une obligation du gouvernement du Canada qui servira à l'établissement du prix de rachat correspondra au rendement moyen coté par un courtier nommé par la société à midi (heure de l'Est) le 28 novembre 2005. Les porteurs des billets recevront également le 1^{er} décembre 2005 le versement d'intérêt semestriel prévu au calendrier.

Les coûts ainsi que la réduction de valeur hors caisse liés à ce rachat anticipé devraient se traduire par des frais de financement plus élevés, qui devraient avoir à leur tour une incidence fiscale sur la société au montant approximatif de six à sept cents par action au quatrième trimestre de 2005. TELUS prévoit financer le rachat à l'aide des sources de financement générales de la société, notamment les soldes de caisse, le produit de la titrisation de créances ou les fonds qui lui sont accessibles aux termes de ses facilités de crédit renouvelables.

Au cours du quatrième trimestre de 2005, la société prévoit qu'elle remboursera un montant en capital d'environ 1,578 milliard de dollars sur sa dette à long terme, plus une prime de rachat estimative de 31 millions de dollars (comme il a été indiqué plus haut). Elle prévoit en outre qu'elle versera des paiements d'intérêt semestriels normaux d'environ 290 millions de dollars, incluant les intérêts sur les billets qui auront été rachetés par anticipation, qu'elle versera un dividende trimestriel et qu'elle rachètera d'autres actions ordinaires et actions sans droit de vote aux termes d'une offre de rachat dans le cours normal des activités. Si l'accord de principe conclu avec le TWU est ratifié, la société prévoit payer le solde des montants forfaitaires en vertu de l'accord; ces montants forfaitaires, y compris les montants payés au cours du troisième trimestre de 2005, devraient totaliser environ 200 millions de dollars en 2005. La société prévoit qu'elle financera ses besoins en liquidités au cours du quatrième trimestre de 2005 à même les sources de financement générales de la société, notamment l'encaisse, le produit de la titrisation de créances et les fonds qui lui sont accessibles aux termes de ses facilités de crédit renouvelables.

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

Les secteurs isolables de la société, qui reflètent la structure organisationnelle de TELUS et sont utilisés pour la gestion de l'entreprise, sont TELUS Communications (eu égard auquel une analyse est fournie à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur Communications ») et TELUS Mobilité (eu égard auquel une analyse est fournie à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur Mobilité »). Les deux secteurs se distinguent au chapitre de la gestion, des produits et services, des canaux de distribution, de la technologie et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. Des informations sectorielles sont également présentées à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2005	T2 2005	T1 2005	T4 2004	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur Communications	1 198,6	1 216,5	1 222,2	1 209,3	1 199,9	1 189,0	1 171,1	1 182,4
Secteur Mobilité	864,2	802,0	752,5	755,6	747,0	676,6	632,7	643,2
Produits d'exploitation (consolidés)	2 062,8	2 018,5	1 974,7	1 964,9	1 946,9	1 865,6	1 803,8	1 825,6
Bénéfice net	190,1	189,5	242,2	135,6	156,6	172,3	101,3	47,8
Par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,53	0,53	0,67	0,38	0,44	0,48	0,28	0,13
- Dilué	0,53	0,52	0,66	0,37	0,43	0,48	0,28	0,13
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,20	0,20	0,20	0,20	0,15	0,15	0,15	0,15

Les résultats du troisième trimestre de 2005 comprennent des charges nettes temporaires importantes associées à l'interruption de travail par les employés syndiqués, comme il en a été fait mention plus haut. La tendance sous-jacente en 2005 comprend également l'incidence attendue sur le secteur Communications de l'augmentation des pertes de lignes d'accès au réseau; c'est la concurrence accrue à l'endroit des services de téléphonie locale que livrent les revendeurs et les fournisseurs de services VoIP qui est responsable de cette augmentation, de même que la conversion aux services sans fil. Au cours du troisième trimestre de 2005, l'interruption du travail a réduit le nombre de membres du personnel de terrain disponible et limité la capacité de la société à procéder aux installations de lignes résidentielles d'accès au réseau.

La tendance observée dans les produits d'exploitation consolidés continue de refléter la croissance solide des services sans fil de TELUS Mobilité. Cette croissance découle de la hausse des abonnés et des PMPA. Les produits tirés des services de transmission de données et des services locaux de TELUS Communications ont continué de progresser d'un exercice à l'autre, tandis que les produits tirés des services interurbains et les autres produits continuaient de reculer.

Le bénéfice net et le bénéfice par action continuent de refléter la tendance à la hausse du BAIIA et du bénéfice d'exploitation, de même que la diminution du montant net des intérêts débiteurs découlant de la réduction de la dette et de l'accroissement du solde de caisse, de même que des ajustements favorables d'ordre fiscal.

Le 8 novembre 2005, le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 27,5 cents par action sur les actions ordinaires et sans droit de vote en circulation, payable le 1^{er} janvier 2006 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2005. Ce dividende trimestriel s'est établi à 7,5 cents par action, soit 37,5 % de plus que le dividende précédent qui était de 20 cents par action; ce niveau est conforme à la fourchette cible de 45 % à 55 % du bénéfice.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA et l'effectif)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Produits d'exploitation	2 062,8	1 946,9	6,0 %	6 056,0	5 616,3	7,8 %
Charges d'exploitation	1 221,5	1 112,8	9,8 %	3 476,7	3 259,5	6,7 %
Coût de restructuration et de réduction de l'effectif	1,6	16,2	(90,1) %	18,4	32,8	(43,9) %
BAIIA ¹⁾	839,7	817,9	2,7 %	2 560,9	2 324,0	10,2 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	40,7	42,0	(1,3) pt	42,3	41,4	0,9 pt
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin ³⁾	n.s.	24 538	—			

n.s. : non significatif
 1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
 2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.
 3) La mesure de l'effectif d'équivalent temps plein n'est pas présentée au troisième trimestre de 2005 puisqu'elle ne tient pas compte des heures supplémentaires travaillées par les membres de la direction en raison de l'interruption du travail. Au total, 20 743 et 25 464 employés actifs étaient au travail aux 30 septembre 2005 et 2004, respectivement.

Malgré une interruption de travail dans l'Ouest canadien, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 115,9 millions et de 439,7 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison de la hausse marquée des produits d'exploitation de TELUS Mobilité. Les produits d'exploitation du secteur Communications (services filaires) de TELUS sont restés stables au troisième trimestre et ont augmenté de 2 % pour la période de neuf mois considérée. Le BAIIA consolidé a progressé de 21,8 millions et de 236,9 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Cette hausse traduit la rentabilité accrue de TELUS Mobilité, tandis que le BAIIA et la marge du BAIIA du secteur Communications reculaient à cause des charges temporaires engagées pour assurer la poursuite de l'exploitation malgré l'interruption de travail, déduction faite d'une révision à la baisse du règlement du litige estimatif.

Pour une analyse plus détaillée sur les résultats sectoriels, se reporter à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur Communications », ainsi qu'à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur Mobilité ».

Amortissement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Amortissement des immobilisations corporelles	335,6	327,1	2,6 %	996,4	969,5	2,8 %
Amortissement des actifs incorporels	73,6	80,5	(8,6) %	214,1	256,1	(16,4) %

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de l'accroissement des actifs liés aux réseaux de transmission de données et aux services sans fil ayant une durée de vie utile plus courte, et de la durée de vie utile réduite de l'équipement LNPA (Internet haute vitesse), contrebalancés en partie par l'amortissement moindre découlant de l'amortissement intégral des stations cellulaires les plus anciennes. L'amortissement des actifs incorporels a diminué au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, car plusieurs logiciels sont maintenant pleinement amortis (ce facteur a cependant été contrebalancé en partie par la réduction de valeur de 5,0 millions de dollars, inscrite au troisième trimestre de 2005, d'un droit incorporel lié à la résiliation d'un contrat d'utilisation relatif à la fibre irrévocable).

Autres charges (produits), montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
7,1	(3,2)	n.s. %	9,1	—	n.s. %	

Les autres charges comprennent les dons de bienfaisance, la charge liée à la titrisation de créances (se reporter à la rubrique 7.6, « Cession de créances »), les gains et pertes sur la cession de propriétés et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. Les dons de bienfaisance ont augmenté au troisième trimestre de 2005 comparativement à la période correspondante de 2004, mais leur montant est semblable pour les périodes de neuf mois des deux exercices considérés. Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2004, les gains nets réalisés sur la vente de placements en portefeuille et la vente de terrains et de bâtiments avaient largement neutralisé les autres charges des mêmes périodes. Les autres charges des neuf premiers mois de 2005 comprenaient la réduction de valeur de certains placements de portefeuille, qui a été en partie contrebalancée par les gains sur la cession de biens immobiliers. Ces derniers comprenaient la constatation d'une tranche du gain reporté aux

termes des accords de cession-bail portant sur les propriétés administratives vendues en 2002 après la remise de certains espaces aux propriétaires respectifs.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	157,2	161,7	(2,8) %	494,7	494,6	— %
Pertes (gains) de change	(0,1)	(0,3)	66,7 %	3,0	(1,0)	n.s.
Intérêts créditeurs	(12,3)	(2,8)	n.s.	(46,3)	(33,1)	(39,9) %
	144,8	158,6	(8,7) %	451,4	460,5	(2,0) %

Pour les neuf premiers mois de 2005, les intérêts sur la dette à long terme, les obligations à court terme et autres coûts incluaient une charge de 17,5 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre pour les dommages estimatifs résultant d'une décision récente de la Cour d'appel de l'Ontario relative à un litige impliquant TELUS Communications Inc. (« TCI »). Cette décision portait sur une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997. Se reporter à Risques et gestion du risque – rubrique 10,5, « Litiges ». Autrement, les intérêts sur la dette à long terme, les obligations à court terme et autres coûts ont diminué d'environ 3 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Cette baisse résulte principalement du remboursement des débentures et des billets à moyen terme de TCI effectué au troisième trimestre de 2004 et de la conversion ou du rachat de débentures convertibles au deuxième trimestre de 2005. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette (qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté) se chiffrait à 7 237,9 millions de dollars au 30 septembre 2005, comparativement à 7 371,6 millions de dollars à l'exercice précédent.

Les intérêts créditeurs constatés incluaient des intérêts en vue du règlement de diverses questions d'ordre fiscal de 3,2 millions et de 20,7 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 (comparativement à néant et à 26,0 millions de dollars, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004). La tranche restante des intérêts créditeurs, qui découle en grande partie des intérêts reçus sur l'encaisse et les placements temporaires, s'est chiffrée à 9,1 millions de dollars et à 25,6 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, soit une hausse considérable de 6,3 millions et de 18,5 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2004.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	93,6	88,8	5,4 %	304,8	221,7	37,5 %
Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices précédents	(1,5)	—	n.s.	(37,5)	—	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation de questions fiscales de l'exercice précédent, et ajustements en découlant	(0,7)	(0,3)	(133,3) %	(12,0)	(36,1)	66,8 %
Réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs par suite de modifications des taux d'imposition prévus par la loi	(12,8)	(0,7)	n.s.	(12,8)	(3,2)	n.s.
Impôt des grandes sociétés et autres	8,3	9,4	(11,7) %	20,7	22,3	(7,2) %
	86,9	97,2	(10,6) %	263,2	204,7	28,6 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	33,6	34,8	(1,2) pt	34,2	34,8	(0,6) pt
Taux effectifs (en %)	31,2	38,1	(6,9) pts	29,6	32,1	(2,5) pts

La charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi a augmenté en raison de la hausse du bénéfice avant impôts de 9,3 % et de 39,5 %, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux ont diminué au troisième trimestre car le gouvernement de la Colombie-Britannique a pratiquement mis en vigueur une réduction des taux d'imposition appliqués au bénéfice général des sociétés, qui est passé de 13,5 % à 12,0 % sur le bénéfice imposable en Colombie-Britannique, à compter du 1^{er} juillet 2005. Cet ajustement des taux s'est traduit par un ajustement positif de 2,0 millions de dollars du bénéfice. La modification du taux d'imposition de la Colombie-Britannique a également entraîné une réévaluation des passifs et des actifs d'impôts futurs, qui s'est soldée par une économie nette supplémentaire de 12,8 millions de dollars. Les économies d'impôts étaient liées notamment aux modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices précédents ainsi qu'à un écart de taux d'imposition (et aux ajustements en découlant) appliqué à la réévaluation favorable de questions d'ordre fiscal de l'exercice précédent.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique actuelle de TELUS et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2006. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. Toute charge d'impôts exigibles qui serait comptabilisée en 2006 devrait donc être payable au cours des exercices subséquents.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
1,6	1,1	45,5 %		4,9	3,0	63,3 %

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales, notamment la participation d'actionnaires minoritaires dans Ambergris, une société que TELUS a acquise en février 2005.

Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
—	0,1	(100,0) %		—	1,8	(100,0) %

Aucun autre dividende préférentiel et privilégié n'a été versé en conséquence du rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public, qui a pris fin le 3 août 2004.

5.4 Résultats du secteur Communications

Produits d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Services locaux de transmission de la voix	541,8	538,3	0,7 %	1 637,4	1 611,0	1,6 %
Services interurbains de transmission de la voix	221,5	233,5	(5,1) %	676,4	691,6	(2,2) %
Services de transmission de données	376,2	358,1	5,1 %	1 133,6	1 043,6	8,6 %
Autres	59,1	70,0	(15,6) %	189,9	213,8	(11,2) %
Produits d'exploitation externes	1 198,6	1 199,9	(0,1) %	3 637,3	3 560,0	2,2 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	23,6	24,9	(5,2) %	67,4	72,0	(6,4) %
Total des produits d'exploitation	1 222,2	1 224,8	(0,2) %	3 704,7	3 632,0	2,0 %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications						
(en milliers)	Au 30 septembre					
	2005	2004	Variation			
Lignes résidentielles d'accès au réseau	2 961	3 058	(3,2) %			
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 748	1 759	(0,6) %			
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 709	4 817	(2,2) %			
Abonnés à Internet haute vitesse	736,1	654,9	12,4 %			
Abonnés à Internet communé	249,8	292,7	(14,7) %			
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	985,9	947,6	4,0 %			
(en milliers)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(32)	5	n.s.	(86)	(28)	n.s.
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	—	(15)	100,0 %	(13)	(25)	48,0 %
Variation du total des lignes d'accès au réseau	(32)	(10)	n.s. %	(99)	(53)	(86,8) %
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	7,1	30,6	(76,8) %	46,4	93,3	(50,3) %
Réductions nettes d'abonnés à Internet communé	(10,7)	(8,0)	(33,8) %	(31,8)	(27,1)	(17,3) %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	(3,6)	22,6	n.s. %	14,6	66,2	(77,9) %

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.
 2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Les produits d'exploitation de TELUS Communications ont reculé légèrement, soit de 2,6 millions de dollars au troisième trimestre et ont progressé de 72,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. La baisse des produits tirés des services interurbains de transmission de la voix et des ventes d'équipement de transmission de la voix au cours du troisième trimestre de 2005 a été presque entièrement neutralisée par l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données et par une légère augmentation des produits tirés des services locaux. Pour la période de neuf mois, la croissance des produits tirés des services de transmission de données a considérablement surpassé la baisse des produits tirés des services interurbains et celle des ventes d'équipement de transmission de la voix.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont progressé de 3,5 millions et de 26,4 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Après normalisation pour tenir compte d'un ajustement réglementaire positif de 10,2 millions de dollars en juin 2004 (à l'égard de la Décision 2004-42 du CRTC se rapportant aux éléments comptabilisés du compte de report), les produits tirés des services locaux ont augmenté de 36,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice. Ces augmentations observées au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude découlent principalement des ajustements réglementaires faits en 2005 et des répercussions des hausses des tarifs des services d'affaires mises en œuvre le 1^{er} juin 2005, contrebalancés en partie par l'incidence de la perte continue de lignes. Les ajustements réglementaires favorables incluaient un montant d'environ 10 millions et 40 millions de dollars, respectivement, tirés du compte de report établi relativement au plafonnement des prix en vue de neutraliser les rabais supplémentaires relatifs aux services de réseau numérique propres aux concurrents (dans les services de transmission de données de base) stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC. Cet ajustement était nécessaire étant donné que TELUS a utilisé la méthode du report variable pour comptabiliser les produits constatés d'avance liés au plafonnement des prix. Se reporter à la discussion suivante sur les produits tirés de la transmission de données précisant les incidences correspondantes et compensatoires négatives sur les produits découlant de la Décision 2005-6. Un autre ajustement réglementaire influant sur les résultats de 2005 à ce jour s'élève à un montant positif non récurrent de 6,4 millions de dollars applicable à la Décision 2005-4 du CRTC (se rapportant aux exigences relatives aux subventions liées aux zones de desserte à coût élevé dans le territoire d'ESLT de TELUS Québec, pour 2003 à 2005), comptabilisé au premier trimestre.

La perte supplémentaire de 37 000 lignes résidentielles, au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004, résulte de la compétition accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des services de transmission de la voix (incluant la mise en marché de la téléphonie par câble à Calgary et à Edmonton), du passage technique aux services sans fil et des perturbations du travail. Le nombre de lignes commerciales n'a pas changé au troisième trimestre de 2005, car la croissance des lignes commerciales relevant des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT a annulé la diminution du nombre de lignes relevant des activités exercées en tant qu'ESLT. Pour les neuf premiers mois de 2005, les pertes nettes de lignes commerciales ont été

principalement causées par la concurrence et la migration vers des services RNIS plus efficaces dans les régions où la société exerce ses activités en tant qu'ESLT. La tendance à la baisse future du nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau pourrait s'accentuer en raison de la concurrence accrue appuyée par le progrès technologique.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 12,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et de 15,2 millions au cours des neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Ces baisses s'inscrivent dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente. Le taux d'érosion a atteint 5,1 % au troisième trimestre de 2005, alors qu'il se chiffrait à 2,1 % au troisième trimestre de 2004; cette accélération de l'érosion est due à la baisse des volumes par minute, aux diminutions des prix à la minute moyens qui se sont poursuivies ainsi qu'à la réduction des activités de reconquête normalement effectuées par les centres d'appels en raison des perturbations du travail. Depuis le début de l'exercice, le taux d'érosion de 2,2 % est resté moins élevé que le taux de 5,1 % observé pour la période correspondante de 2004 en raison des volumes accrus par minute (incluant la croissance des volumes des entreprises non titulaires) et de l'augmentation des frais d'administration mensuels des interurbains dans le cadre de certains programmes interurbains, facteurs neutralisés par des prix à la minute moyens moindres.
- Les produits tirés des services de transmission de données du secteur Communications se sont accrus de 18,1 millions et de 90,0 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ce résultat comprend des produits liés à deux acquisitions récentes totalisant plus de 10 millions et de 40 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005. La hausse des produits tirés des services de transmission de données découlant des acquisitions a essentiellement neutralisé les rabais supplémentaires offerts pendant les mêmes périodes et se chiffrant à environ 10 millions et 40 millions de dollars, respectivement, au titre des services de réseau numérique propres aux concurrents stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC.

La tranche restante de l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données non attribués aux acquisitions du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2005 tient principalement aux facteurs suivants : i) les produits accrus de 20,4 millions et de 67,9 millions de dollars liés aux services Internet et services de transmission de données améliorés, qui découlent de la conclusion de nouveaux contrats, et la croissance continue du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et la hausse du prix moyen; ii) l'augmentation des produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels; et iii) la baisse des ventes d'équipement terminal de données pour le troisième trimestre, mais la hausse des mêmes ventes pour la période de neuf mois. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les rabais supplémentaires au titre des services de réseau numérique propres aux concurrents, qui font partie des services de transmission de données de base et de la migration vers les services de transmission des données améliorés.

Le taux de croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse a ralenti, comme prévu, par rapport à 2004, en raison du taux de pénétration élevé de ménages au chapitre des services à haute vitesse dans l'Ouest du pays et de la diminution des ajouts bruts découlant de l'intensification de la concurrence et des perturbations du travail, facteurs atténués par le nombre moindre de débranchements des clients existants. Par ailleurs, la société a enregistré un nombre élevé d'ajouts nets au premier trimestre de 2004 en raison d'une promotion de marketing très attrayante de durée limitée.

- Les autres produits ont diminué de 10,9 millions et de 23,9 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix. L'augmentation des rabais rattachés à la qualité du service découle de l'interruption du travail par les employés syndiqués et des événements qui ont provoqué cette interruption.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Mobilité.

Le total des produits d'exploitation externes analysés ci-dessus inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 151,4 millions et de 466,4 millions de dollars au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, respectivement, soit des hausses de 6,1 millions de dollars ou 4,2 % et de 62,1 millions de dollars ou 15,4 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. La hausse enregistrée découle des produits liés à l'acquisition d'ADCOM et de l'accroissement des produits liés aux services de transmission de données, en partie annulés par les pressions sur les prix causées par la concurrence à l'égard des services de transmission de la voix.

Charges d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif	394,9	412,2	(4,2) %	1 231,5	1 219,7	1,0 %
Autres charges d'exploitation	399,6	302,0	32,3 %	1 011,4	913,0	10,8 %
Total des charges d'exploitation	794,5	714,2	11,2 %	2 242,9	2 132,7	5,2 %
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin ¹⁾	n.s.	18 857	— %			
1) La mesure de l'effectif d'équivalent temps plein n'est pas présentée au troisième trimestre de 2005 puisqu'elle ne tient pas compte des heures supplémentaires travaillées par les membres de la direction en raison de l'interruption de travail. Au total, 14 958 et 19 493 employés actifs étaient au travail aux 30 septembre 2005 et 2004, respectivement.						

Les charges d'exploitation ont connu une hausse au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de l'exécution du plan de mesures d'urgence visant à réduire l'incidence des perturbations du travail sur le service à la clientèle. Les charges temporaires liées à l'interruption du travail étaient liées notamment à la réaffectation de membres de la direction, aux heures supplémentaires, aux frais liés aux entrepreneurs indépendants et à la sécurité assurée par des tiers ainsi qu'aux frais de déplacement et d'hébergement, charges qui ont surpassé l'économie réalisée sur la rémunération des employés qui ne se présentaient pas au travail et la révision à la baisse du règlement du litige estimatif. Deux ajouts à nos activités à la fin de 2004 (la prestation de services de paie dans le secteur gouvernemental de la Colombie-Britannique et l'acquisition d'ADCOM), et l'investissement dans Ambergris en février 2005 ont également contribué à la hausse des charges d'exploitation, mais à hauteur de moins de 20 millions et de 55 millions de dollars dans l'ensemble, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont diminué au troisième trimestre de 2005, comparativement au trimestre correspondant de 2004, principalement en raison des incidences nettes de l'interruption de travail. Pour les neuf premiers mois de 2005, les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont augmenté, principalement en raison des acquisitions et du contrat lié aux services de paie en Colombie-Britannique décrits ci-dessus, ainsi que de la rémunération accrue en 2005, contrebalancées en partie par l'incidence de l'interruption de travail, par rapport à la période correspondante de 2004. La charge de retraite au titre des régimes à prestations déterminées a diminué d'environ 4 millions et 12 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, en raison des rendements plus élevés obtenus sur l'actif des régimes en 2004, qui avaient largement compensé l'incidence négative de la hausse du taux d'actualisation.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Cette augmentation est imputable surtout aux charges temporaires engagées pendant l'interruption du travail, comme les frais supplémentaires liés à la sécurité assurée par des tiers et aux entrepreneurs indépendants. Par ailleurs, une diminution de 28,0 millions et de 10,5 millions de dollars des charges, respectivement, a été constatée en raison de la capitalisation plus faible des coûts liés à la main-d'œuvre découlant du report de dépenses en immobilisations et de la réaffectation de membres de la direction à des activités opérationnelles. Les charges ont également augmenté en raison des acquisitions et du contrat lié aux services de paie en Colombie-Britannique, comme il a été décrit précédemment. Autrement, les charges ont diminué pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2005 par suite i) de paiements nominaux versés à Verizon aux termes de la convention renégociée relative aux logiciels, à la technologie connexe et aux services, comparativement à des paiements de 8,6 millions et de 26,0 millions de dollars, respectivement, versés au cours des périodes correspondantes de 2004; ii) du recul des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation, de 6,1 millions et de 19,3 millions de dollars respectivement, en raison du passage du trafic aux installations intraréseau et du plafonnement des rabais offerts par les ESLT concurrentes découlant de la Décision 2005-6 du CRTC, en partie neutralisés par des volumes de trafic sortant plus élevés; iii) les charges moindres pour créances irrécouvrables de 2,4 millions et de 8,5 millions de dollars, respectivement, attribuables à la diminution du risque de crédit et à l'amélioration continue des pratiques de recouvrement, qui ont contribué à réduire le risque de perte sur créances; et iv) la diminution du coût des marchandises vendues au cours du troisième trimestre associée à la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix et des données.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT comprises dans le total des charges d'exploitation du secteur, présentées ci-dessus, se sont établies à 148,7 millions et à 452,3 millions de dollars au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 respectivement. Les charges du troisième trimestre n'ont pas changé par rapport à celles du trimestre correspondant de 2004 et comprennent un montant non récurrent lié à la résiliation d'un contrat de droit d'utilisation relatif à la fibre irrévocable. Les charges de la période de neuf mois ont augmenté de 22,1 millions de dollars, soit 5,1 %, par rapport à la période correspondante de 2004. La hausse des

charges d'exploitation a soutenu la croissance des produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT au cours de cette période.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
1,6	16,2	(90,1) %	18,4	32,8	(43,9) %	

Au cours des neuf premiers mois de 2005, la société a mis en œuvre quelques initiatives de plus petite envergure visant la portion ESLT du secteur Communications. Ces initiatives visaient notamment le regroupement, la rationalisation et l'intégration des activités, et elles avaient pour objectif d'améliorer la productivité opérationnelle et financière de la société. La direction s'attend actuellement à ce que les coûts de restructuration s'établissent dans une fourchette de 20 millions de dollars à 50 millions de dollars pour la totalité de l'exercice 2005.

BAlIA et marge du BAlIA – Secteur Communications	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
BAlIA (en millions de dollars)	426,1	494,4	(13,8) %	1 443,4	1 466,5	(1,6) %
Marge du BAlIA (en %)	34,9	40,4	(5,5) pts	39,0	40,4	(1,4) pt

Le BAlIA a diminué de 68,3 millions et de 23,1 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les charges temporaires liées au maintien des activités pendant l'interruption du travail par les employés syndiqués, les coûts de planification des activités en cas d'urgence avant le 21 juillet et les produits stationnaires du troisième trimestre ont été les principales causes de cette diminution qui s'est manifestée malgré l'amélioration de la rentabilité des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT et la baisse des charges de restructuration. Ces résultats incluent le BAlIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 2,7 millions et de 14,1 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport à des pertes au titre du BAlIA de 3,0 millions et de 25,9 millions de dollars, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004.

Les dépenses en immobilisations du secteur Communications font l'objet d'une analyse à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

5.5 Résultats du secteur Mobilité

Produits d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Services de réseau	808,8	686,0	17,9 %	2 247,7	1 903,9	18,1 %
Équipement	55,4	61,0	(9,2) %	171,0	152,4	12,2 %
Produits d'exploitation externes	864,2	747,0	15,7 %	2 418,7	2 056,3	17,6 %
Produits d'activités intersectorielles	5,7	5,0	14,0 %	17,2	15,2	13,2 %
Total des produits d'exploitation	869,9	752,0	15,7 %	2 435,9	2 071,5	17,6 %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité						
(en milliers)	Au 30 septembre					
	2005	2004	Variation			
	3 523,6	3 095,5	13,8 %			
Abonnés – postpayés	762,1	654,5	16,4 %			
Abonnés – total ¹⁾	4 285,7	3 750,0	14,3 %			
Population ²⁾ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	30,2	29,7	1,7 %			
Trimestres terminés les 30 septembre						
(en milliers)	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	104,6	115,4	(9,4) %	283,3	283,7	(0,1) %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	33,4	20,8	60,6 %	66,0	42,3	56,0 %
Ajouts nets d'abonnés – total	138,0	136,2	1,3 %	349,3	326,0	7,1 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁴⁾	1,33	1,34	(0,01) pt	1,38	1,38	— pt
Frais d'acquisition ⁵⁾ par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾	371	374	(0,8) %	356	379	(6,1) %
PMPA (en dollars) ⁴⁾	64	62	3,2 %	61	59	3,4 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	408	393	3,8 %	395	382	3,4 %
BAIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	51,1	47,2	3,9 pts	49,7	45,0	4,7 pts
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁴⁾	5,4	4,1	1,3 pt	5,6	4,6	1,0 pt
BAIA (en millions de dollars)	413,6	323,5	27,9 %	1 117,5	857,5	30,3 %
BAIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾	527,3	429,6	22,7 %	1 423,1	1 148,9	23,9 %

pts – points de pourcentage

1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.

2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.

3) Au 30 septembre 2005, la population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité comprend la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless.

4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

5) Coût d'acquisition

- Les produits tirés des services de réseau de TELUS Mobilité se sont accrus de 122,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et de 343,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cet accroissement découle de l'augmentation continue du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA »). Les PMPA ont augmenté de 2 dollars au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, en raison de l'utilisation accrue des données, comme les services de messagerie photo et de messagerie textuelle, de même que de la hausse générale du nombre moyen de minutes par abonné par mois.

Le nombre moyen de minutes par abonné par mois a augmenté de 3,8 % et de 3,4 %, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Au 30 septembre 2005, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,2 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat presque inchangé par rapport à l'exercice précédent; ce niveau a contribué à l'importante avance au niveau des PMPA dont jouit TELUS Mobilité par rapport à ses concurrents. Malgré le lancement commercial fait par un nouveau concurrent sur le marché des services prépayés, TELUS Mobilité a obtenu pour un deuxième trimestre de suite une croissance positive d'un exercice à l'autre des ajouts nets d'abonnés des services prépayés. Par conséquent, les ajouts nets totaux de 138 000 abonnés ont représenté un record par rapport à tous les troisièmes trimestres déjà présentés pour TELUS Mobilité.

Le taux de désabonnement combiné mensuel des services prépayés et postpayés est demeuré favorable, s'améliorant quelque peu au troisième trimestre et restant stable pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice antérieur, malgré les pressions continues exercées par les concurrents sur les prix. Les débranchements se sont élevés à 168 600 et à 509 100, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement à 147 600 et à 442 600 aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Fait notable, le taux mensuel de désabonnement affiché au troisième trimestre de 2005 montre une amélioration continue au cours de 2005. Il s'agit d'une réalisation remarquable, compte tenu des pressions exercées par les perturbations du travail, les nouveaux concurrents et d'autres offres

dynamiques « Parlez Direct ». Les excellents résultats obtenus au chapitre du taux de désabonnement traduisent l'importance que la société continue d'accorder au service à la clientèle, y compris les programmes fructueux de fidélisation et de rétention de la clientèle, les solutions à valeur ajoutée et la qualité supérieure du réseau.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont reculé au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de 2004 malgré des ajouts bruts plus élevés découlant principalement de la gamme de produits offerts et des activités de promotion, de fidélisation et de conclusion de contrats plus nombreuses. Les produits tirés des appareils pour les neuf premiers mois de l'exercice ont augmenté, surtout en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 306 600 au troisième trimestre et 858 400 pour les neuf premiers mois de 2005, contre 283 800 et 768 600 durant les périodes correspondantes de 2004. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Communications.

Charges d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	114,7	111,2	3,1 %	328,9	299,6	9,8 %
Charges d'exploitation des services de réseau	101,7	104,3	(2,5) %	298,9	301,2	(0,8) %
Frais de marketing	91,8	78,4	17,1 %	253,5	213,2	18,9 %
Frais généraux et d'administration	148,1	134,6	10,0 %	437,1	400,0	9,3 %
Total des charges d'exploitation	456,3	428,5	6,5 %	1 318,4	1 214,0	8,6 %
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin ¹⁾	n.s.	5 681	— %			

1) La mesure de l'effectif d'équivalent temps plein n'est pas présentée au troisième trimestre de 2005 puisqu'elle ne tient pas compte des heures supplémentaires travaillées par les membres de la direction en raison de l'interruption de travail. Au total, 5 785 et 5 971 employés actifs étaient au travail aux 30 septembre 2005 et 2004, respectivement.

Les charges d'exploitation du secteur Mobilité ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, pour tenir compte de la croissance du nombre d'abonnés. TELUS Mobilité a continué de réaliser des économies d'échelle, alors que les charges d'exploitation totales du troisième trimestre n'ont augmenté que de 6,5 % tandis que les produits d'exploitation correspondants des services de réseau ont progressé de 17,9 % et que le nombre d'abonnés sur un an a augmenté de 14,3 %.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés et des activités visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les charges d'exploitation des services de réseau ont diminué au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les diminutions des charges d'exploitation liées aux services de réseau découlent des efforts en vue d'améliorer les taux relatifs aux services d'itinérance, les coûts moins élevés de transmission sur lignes louées en raison des activités d'établissement d'hyperfréquences, les économies d'échelle et les rabais à l'égard des services de réseau numérique propres aux concurrents découlant de la Décision 2005-6 du CRTC. Ces diminutions ont toutefois été en partie annulées par l'augmentation des charges liées aux stations et des frais de transmission pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture. La population couverte par les services numériques s'est accrue pour s'établir à 30,2 millions au 30 septembre 2005, en raison des mises en service continues de zones numériques d'itinérance et de l'expansion du réseau.
- Les frais de marketing ont augmenté principalement en raison de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et des frais de publicité liés à l'expansion du nombre d'abonnés et à l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Toutefois, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont améliorés de 3 dollars au troisième trimestre pour s'établir à 371 \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés et à la diminution des coûts des appareils. De même, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont établis à 356 \$ pour les neuf premiers mois de 2005, soit 23 dollars de plus qu'à la période correspondante de 2004. Compte tenu des PMPA accrus, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné exprimés en pourcentage des produits à long terme par abonné se sont améliorés au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004.

- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 10,0 % et de 9,3 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Le nombre d'employés équivalent temps plein ayant effectué des heures supplémentaires afin de soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue des magasins de détail dont la société est propriétaire, combiné aux autres coûts liés à l'interruption du travail par les employés syndiqués, a en quelque sorte annulé les économies de salaires réalisées sur la baisse du nombre d'employés à temps plein actifs. Les économies de frais généraux et d'administration résultant du travail effectué ont représenté un montant approximatif de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2005.

BAIIA et marge du BAIIA – Secteur Mobilité	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	413,6	323,5	27,9 %	1 117,5	857,5	30,3 %
Marge du BAIIA (en %)	47,5	43,0	4,5 pts	45,9	41,4	4,5 pts

Le BAIIA de TELUS Mobilité a augmenté de 90,1 millions de dollars au cours du troisième trimestre et de 260,0 millions au cours des neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. L'amélioration du BAIIA et de la marge du BAIIA est attribuable aux efforts consacrés par TELUS Mobilité à la croissance rentable du nombre d'abonnés, à l'augmentation des PMPA, à la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, au maintien d'un excellent taux de désabonnement mensuel et aux efforts fructueux de compression des coûts. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est améliorée pour atteindre le taux record de 51,1 % au troisième trimestre de 2005 et le niveau de 49,7 % pour les neuf premiers mois de 2005. Ces résultats se comparent à des taux de 47,2 % et de 45,0 %, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004, soit des augmentations positives de 3,9 % et de 4,7 %, respectivement.

Une analyse des dépenses en immobilisations du secteur Mobilité est présentée à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les changements importants apportés aux bilans consolidés entre le 31 décembre 2004 et le 30 septembre 2005.

(en millions de dollars)	30 sept. 2005	31 déc. 2004	Variation 2004	Variation en %	Explication
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	1 322,1	896,5	425,6	47,5 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	893,5	863,5	30,0	3,5 %	Principalement une augmentation de la facturation et des montants à recevoir aux termes de règlements conclus avec des partenaires, de même qu'une augmentation des travaux en cours. La variation des comptes clients a été négligeable.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	150,3	132,5	17,8	13,4 %	Modifications des estimations concernant les économies d'impôts à court terme attribuables aux écarts disponibles pour déduction, réévaluations et intérêts pour les exercices précédents, après déduction des remboursements reçus.
Stocks	102,1	133,3	(31,2)	(23,4) %	Principalement une réduction par TELUS Mobilité par rapport aux stocks de fin d'année, neutralisée en partie par la mise en marché de nouveaux appareils.
Frais payés d'avance et autres	211,8	183,4	28,4	15,5 %	Principalement le paiement anticipé des taxes foncières, des cotisations au Régime de pensions du Canada, des primes d'assurance-emploi du gouvernement fédéral, des droits de licences Mobilité après déduction de l'amortissement ainsi qu'une réduction des frais liés aux services de branchement et d'activation.
Tranche à court terme des impôts futurs	396,2	438,4	(42,2)	(9,6) %	Réduction des comptes de pertes fiscales disponibles au cours des 12 prochains mois et des écarts temporaires entre l'actif et le passif à court terme.
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	1 471,3	1 362,6	108,7	8,0 %	Principalement une augmentation des intérêts à payer et la comptabilisation d'une charge à payer au titre d'intérêts relativement au règlement d'une poursuite, en partie contrebalancées par la baisse des obligations liées aux salaires et aux dépenses en immobilisations.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	51,7	70,7	(19,0)	(26,9) %	Les paiements au titre des programmes précédents excédaient les nouvelles obligations.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	545,1	531,5	13,6	2,6 %	Principalement une augmentation des produits reportés au titre du plafonnement des prix et un accroissement des activités de facturation du secteur Mobilité, en partie contrebalancés par la baisse des frais liés aux services de branchement et d'activation.
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 581,6	4,3	1 577,3	n.s.	Reclassification, dans la catégorie Exigibles, des billets 7,5 % d'une valeur de 1 575,7 millions de dollars de TELUS Corporation échéant en juin 2006, dont l'avis de rachat anticipé au 1 ^{er} décembre 2005 a été publié.
Fonds de roulement¹⁾	(573,7)	678,5	(1 252,2)	n.s.	Reflète principalement la dette devant être remboursée par anticipation le 1 ^{er} décembre 2005, après déduction de l'encaisse accumulée.
Immobilisations, montant net	10 971,3	11 221,0	(249,7)	(2,2) %	Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats consolidés d'exploitation – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Suite du tableau de la page précédente.

(en millions de dollars)	30 sept. 2005	31 déc. 2004	Variation 2004	Variation en %	Explication
Autres actifs					
Frais reportés	815,0	704,4	110,6	15,7 %	Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.
Impôts futurs	—	99,8	(99,8)	(100,0) %	Reflète l'utilisation des reports de perte prospectifs et les écarts temporaires sur l'actif et le passif à long terme contrepassés dans l'obligation fiscale future à long terme.
Placements	30,8	38,4	(7,6)	(19,8) %	Incluant une réduction de valeur au deuxième trimestre de 2005.
Écart d'acquisition	3 157,0	3 126,8	30,2	1,0 %	Ajout d'un écart d'acquisition au titre de la consolidation d'Ambergris, après déduction des mouvements de change depuis l'acquisition d'Ambergris.
Dette à long terme	4 497,3	6 332,2	(1 834,9)	(29,0) %	<ul style="list-style-type: none"> • Les billets 7,5 % de TELUS Corporation sont devenus exigibles (1 574,6 millions de dollars au 31 décembre); • le solde de 141,6 millions de dollars au 31 décembre des débentures convertibles a été converti en capitaux propres ou a été remboursé; • la valeur en dollars canadiens des billets en dollars américains a diminué de 121,3 millions de dollars, en raison de l'appréciation du dollar canadien.
Autres passifs à long terme	1 642,7	1 506,1	136,6	9,1 %	Principalement une réduction des engagements de couverture reportés pour les billets en dollars américains, en raison de l'appréciation du dollar canadien.
Impôts futurs	1 139,0	991,9	147,1	14,8 %	Principalement des charges comptables futures excédant les déductions fiscales futures applicables aux actifs et aux passifs à long terme existants, comme les montants au titre de la retraite et les immobilisations, ainsi qu'une acquisition effectuée en 2005.
Part des actionnaires sans contrôle	23,2	13,1	10,1	77,1 %	La hausse résultait de la part des partenaires sans contrôle des bénéfices de plusieurs filiales de petite envergure, incluant une acquisition en 2005.
Capitaux propres					
Débentures convertibles	—	8,8	(8,8)	(100,0) %	Un montant d'environ 7,8 millions de dollars a été viré au capital-actions (dans les capitaux propres ordinaires) lorsque les actionnaires ont exercé leurs options de conversion en 2005; le solde a été viré au surplus d'apport (dans les capitaux propres) au moment du remboursement des débentures restantes le 15 juin 2005.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 098,2	7 016,8	81,4	1,2 %	<ul style="list-style-type: none"> • Un bénéfice net des neuf premiers mois de 2005 de 621,8 millions de dollars; • des options d'achat d'actions exercées de 215,3 millions de dollars ayant conduit à l'émission de 6,9 millions d'actions sans droit de vote et de 0,9 million d'actions ordinaires; • la conversion de 131,7 millions de dollars de débentures convertibles en 3,3 millions d'actions sans droit de vote; • moins les dividendes de 215,6 millions de dollars; • moins les dépenses de 663,5 millions de dollars d'une offre d'achat dans le cours normal des activités visant le rachat de 8,1 millions d'actions sans droit de vote et de 7,6 millions d'actions ordinaires; • d'autres éléments de (8,3) millions de dollars.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
693,5	847,2	(18,1) %	2 109,6	1 924,3	9,6 %	

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 153,7 millions de dollars au troisième trimestre et ont augmenté de 185,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les variations des rentrées liées aux activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2005 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- Le BAIIA a progressé de 21,8 millions et de 236,9 millions de dollars, respectivement.
- Les paiements versés au titre des activités de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 2,5 millions et de 47,4 millions de dollars, respectivement.
- Les remboursements liés aux créances titrisées ont diminué (aucun remboursement n'a été effectué en 2005 ni durant le troisième trimestre de 2004, tandis que des remboursements de 150 millions de dollars avaient été effectués au cours des neuf premiers mois de 2004).
- Les intérêts versés ont diminué de 10,9 millions et de 20,6 millions de dollars, respectivement.
- Les intérêts reçus ont augmenté de 7,2 millions et de 11,1 millions de dollars, respectivement.
- Les cotisations versées par l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées des employés ont augmenté de 4,3 millions et diminué de 22,5 millions de dollars, respectivement. Ces variations sont attribuables à la mise à jour des évaluations actuarielles et à l'accélération nette au deuxième trimestre de 2004 des financements discrétionnaires. L'estimation la plus juste des cotisations patronales pour l'exercice 2005 au régime de retraite à prestations déterminées a été révisée et se chiffre maintenant à 115 millions de dollars.
- Les économies d'impôts sur les bénéfices, après déduction des acomptes provisionnels, ont diminué de 8,9 millions et de 175,2 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004.
- Les autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement au cours des périodes considérées, notamment la réduction des charges à payer au titre des dépenses en immobilisations, des salaires et des obligations liées à l'effectif, ainsi que le paiement d'une partie des montants forfaitaires aux employés syndiqués au cours du troisième trimestre de 2005.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
263,3	316,5	(16,8) %	979,5	956,7	2,4 %	

L'encaisse affectée aux activités d'investissement a diminué de 53,2 millions de dollars au troisième trimestre et augmenté de 22,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Le report à plus tard de certaines dépenses en immobilisations justifié par les perturbations du travail a entraîné une baisse des dépenses en immobilisations de 56,8 millions et de 30,7 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. En outre, un placement de 29,4 millions de dollars dans Ambergris a été effectué en 2005, alors que, au cours de la période correspondante de 2004, un produit de 18,2 millions de dollars avait été réalisé sur la vente de plusieurs biens immobiliers secondaires. Les actifs en construction ont augmenté pour atteindre 589,1 millions de dollars au 30 septembre 2005, contre 465,5 millions à la même date de l'exercice précédent et 329,6 millions au 31 décembre 2004; cette augmentation est imputable au report à plus tard de l'achèvement de certains projets d'immobilisations à cause de l'interruption du travail de même qu'à la poursuite de l'élaboration d'un nouveau système de facturation par le secteur Communications.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
Secteur Communications	176,5	216,4	(18,4) %	684,0	743,5	(8,0) %
Secteur Mobilité	86,5	103,4	(16,3) %	260,9	232,1	12,4 %
TELUS – chiffres consolidés	263,0	319,8	(17,8) %	944,9	975,6	(3,1) %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (en %)	12,7	16,4	(3,7) pts	15,6	17,4	(1,8) pt

1) Mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT dans le secteur Communications ont diminué de 15,4 % et de 3,0 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 pour atteindre respectivement 155,8 millions et 605,6 millions de dollars, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Ces diminutions comprennent le report de certaines dépenses en immobilisations justifié par les perturbations du travail. Des investissements plus importants dans les systèmes internes et les processus ont largement contrebalancé la réduction des dépenses liées à l'infrastructure de réseau, à Internet haute vitesse et à d'autres initiatives. Les dépenses liées à Internet haute vitesse se sont élevées à environ 14 millions et 60 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005.

Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont subi une baisse de 35,5 % et de 33,8 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 pour être ramenées à 20,7 millions et à 78,4 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Bien que la baisse des dépenses découle principalement des frais initiaux engagés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et liés aux coûts des activités visant à soutenir certains nouveaux clients importants, cette baisse d'un exercice à l'autre des dépenses trimestrielles ne devrait pas se poursuivre à l'avenir.

À cause du report de certaines dépenses en immobilisations dans le secteur Communications occasionné par les perturbations du travail, les ratios d'intensité des dépenses en immobilisations ont été ramenés à 14,4 % et à 18,5 %, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, contre 17,7 % et 20,5 % environ durant les périodes correspondantes de 2004. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) du troisième trimestre de 2005 ont reculé de 10,2 % par rapport à la période correspondante de 2004 pour s'établir à 249,6 millions de dollars, en raison surtout des dépenses accrues liées à l'interruption du travail par les employés syndiqués. Les flux de trésorerie des neuf premiers mois de 2005 ont augmenté de 5,0 % pour se chiffrer à 759,4 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2004 car la hausse des produits, la baisse des dépenses en immobilisations et la baisse des charges de restructuration ont largement contrebalancé l'augmentation des charges d'exploitation. TELUS Communications s'attend à atteindre une intensité des dépenses en immobilisations d'environ 19 % pour l'exercice complet.

- Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont diminué de 16,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison du report de certaines dépenses en immobilisations qu'il était prévu de consacrer au réseau et qui ont été reportées à cause de l'interruption du travail, et à cause de l'appréciation du dollar canadien et de la baisse des coûts liés au matériel d'infrastructure. La hausse des dépenses en immobilisations de 28,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005 est imputable à l'investissement stratégique dans la technologie de réseau sans fil à l'aide d'applications évoluées d'optimisation des données (EVDO) et à l'amélioration continue de la couverture des services numériques de téléphonie sans fil. TELUS Mobilité prévoit qu'elle lancera ses services haute vitesse sans fil, ou EVDO, dans les plus grands centres urbains du Canada d'ici la mi-novembre 2005.

L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité a été ramenée à 9,9 % au troisième trimestre de 2005, par rapport à 13,8 % au trimestre correspondant de 2004, en raison de la montée des produits d'exploitation. De même, l'intensité des dépenses en immobilisations durant les neuf premiers mois de 2005 s'est établie à 10,7 %, contre 11,2 % durant la période correspondante de 2004. TELUS Mobilité s'attend à ce que l'intensité des dépenses en immobilisations soit d'environ 12 % pour l'exercice dans son ensemble. La solide croissance continue du BAIIA du secteur Mobilité a permis de dégager des flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) record pour le secteur, soit 327,1 millions et 856,6 millions de dollars au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, respectivement, comparativement à 220,1 millions et à 625,4 millions de dollars durant les périodes correspondantes de 2004; il s'agit de hausses respectives de 48,6 % et de 37,0 %.

Les flux de trésorerie consolidés (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) se sont établis à 576,7 millions et à 1 616,0 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, ce qui représente des hausses respectives de 15,8 % et de 19,8 % par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ces hausses découlent surtout de la croissance des flux de trésorerie de TELUS Mobilité.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2005	2004	Variation	2005	2004	Variation
	249,2	266,2	(6,4) %	704,5	351,6	100,4 %

Les sorties liées aux activités de financement ont reculé au troisième trimestre et progressé pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 56,3 millions et à 200,3 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2005, soit des hausses respectives de 29,3 millions et de 129,5 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ces hausses découlent principalement de l'exercice des options et des bons de souscription en 2005, partiellement compensé par le produit moindre tiré des achats d'actions pour les régimes d'achat d'actions des employés, puisque TELUS achète maintenant ces actions sur le marché au lieu de les émettre sur le capital autorisé.

De plus, durant le deuxième trimestre de 2005, des débentures convertibles d'un montant en capital de 131,7 millions de dollars ont été converties en 3,3 millions d'actions sans droit de vote approximativement. Étant donné que ces opérations sont sans effet sur la trésorerie, les conversions sont constatées comme des ajustements du bilan et elles ne sont pas incluses dans les activités de financement figurant dans les états des flux de trésorerie.

- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont établis à 71,7 millions et à 215,6 millions de dollars au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, soit 26,2 millions et 79,5 millions de dollars de plus qu'aux périodes correspondantes de 2004. Ces hausses ont été principalement entraînées par la modification du taux des dividendes, qui a été porté de 15 cents à 20 cents par trimestre à compter du quatrième trimestre de 2004, de même que par l'acquisition d'actions du régime de réinvestissement des dividendes sur le marché plutôt que leur émission sur le capital autorisé.
- Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, TELUS a, au troisième trimestre de 2005, acheté environ 2,5 millions d'actions ordinaires et environ 2,5 millions d'actions sans droit de vote pour annulation, moyennant un décaissement total de 233,1 millions de dollars. Une tranche de 86,0 millions de dollars de ce décaissement, représentant la valeur comptable des actions rachetées, a été portée en réduction du capital-actions, et une tranche de 147,1 millions de dollars, représentant le montant en sus de la valeur comptable, a été portée en réduction des bénéfices non répartis. Les tableaux suivants précisent les nombres d'actions rachetées et les coûts engagés dans le cadre de ce programme depuis son entrée en vigueur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au 30 septembre 2005 – actions rachetées

Actions achetées en décembre 2004 et annulées (Nombre d'actions)	Actions achetées pour annulation au T3 2005	Actions achetées pour annulation au cours des neuf premiers mois de 2005	Total des actions achetées pour annulation	Nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu du programme	Pourcentage du nombre maximal d'actions permis ayant été rachetées
Actions ordinaires	755 711	2 535 100	7 604 700	8 360 411	14 000 000
Actions sans droit de vote	1 451 400	2 549 500	8 125 800	9 577 200	11 500 000
	2 207 111	5 084 600	15 730 500	17 937 611	25 500 000

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au 30 septembre 2005 – coûts

(en millions de dollars)	Décaissement en décembre 2004	Décaissement au T3 2005	Décaissement au cours des neuf premiers mois de 2005	Décaissement total
Réduction :				
du capital-actions	39,4	86,0	265,1	304,5
des bénéfices non répartis	38,6	147,1	398,4	437,0
	78,0	233,1	663,5	741,5

- Aucune dette à long terme importante n'a été émise au cours des troisièmes trimestres de 2005 et de 2004. Les émissions de dette à long terme de 4,7 millions de dollars effectuées au cours des neuf premiers mois de 2005 étaient sous forme de contrats de location-acquisition. Au cours de la période de neuf mois de 2004 correspondante, les émissions de dette à long terme effectuées étaient principalement sous forme de remboursements de facilités bancaires.
- Les remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme se sont établis à 1,0 million et à 21,3 millions de dollars respectivement au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 (210,7 millions et 247,7 millions de dollars respectivement en 2004). Le remboursement, le 16 juin 2005, des débentures convertibles qui n'avaient pas encore été converties en actions sans droit de vote s'est élevé à 17,9 millions de dollars. Les autres remboursements faits en 2005 portaient principalement sur les contrats de location-acquisition. Les rachats au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 portaient sur les débentures de série A de TCI et les billets à moyen terme de TCI.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Périodes terminées les	30 septembre 2005	30 septembre 2004	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾			
Dette nette (en millions de dollars)	5 915,8	6 749,4	(833,6)
Total des capitaux investis – valeur comptable (en millions de dollars)	13 037,2	13 588,8	(551,6)
BAIIA (excluant les coûts de restructuration) (en millions de dollars)			
– sur 12 mois	3 365,7	3 055,8	309,9
Montant net des intérêts débiteurs (en millions de dollars) – sur 12 mois	604,2	624,2	(20,0)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	93,1	93,2	(0,1) pt
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	4,6	5,6	(1,0)
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹⁾	45,4	49,7	(4,3) pts
Dette nette/BAIIA ¹⁾	1,8	2,2	(0,4)
Ratios de couverture¹⁾			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme	2,7	2,1	0,6
Couverture des intérêts par le BAIIA	5,6	4,9	0,7
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) – sur 12 mois ²⁾	1 477,6	1 246,9	230,7
Ratio de distribution (en %) ¹⁾	38	45	(7) pts

1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ». La dette nette est une mesure non définie par les PCGR dont on trouvera, à la rubrique 11.4, une définition et le rapprochement avec la mesure définie par les PCGR la plus semblable.

2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

La dette nette a diminué à la fin du troisième trimestre de 2005, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 699,9 millions de dollars de l'encaisse et des placements temporaires (portés en déduction de la dette aux fins de ce calcul), de la conversion et du remboursement des débentures convertibles en 2005. Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, mais ce résultat a été contrebalancé en partie par une augmentation de 278,5 millions de dollars de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires sur cette période de 12 mois. Le ratio dette nette/BAIIA mesuré au 30 septembre 2005 s'est amélioré considérablement par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de l'encaisse, de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur 12 mois (excluant les coûts de restructuration).

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts et de la baisse des intérêts sur la dette à long terme. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est pour sa part amélioré de 0,5 point de pourcentage en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration), et de 0,2 point en raison de la baisse des intérêts. Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2005 se sont accrues comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de l'amélioration du BAIIA, de la baisse des dépenses en immobilisations, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de la diminution des intérêts versés, contrebalancés en partie par la baisse des économies d'impôts en espèces et des intérêts reçus.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la liquidité de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », se lisent comme suit :

- ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 % et 50 %;
- ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 1,5:1 et 2,0:1;
- ratio de distribution de 45 % à 55 % du bénéfice net durable.

Compte tenu de l'annonce, le 8 novembre 2005, d'une augmentation du dividende trimestriel, qui passera de 20 cents à 27,5 cents par action à compter du dividende du quatrième trimestre de 2005, le ratio de distribution est passé à 52 %, ce qui est conforme aux indications. Le ratio correspond à quatre fois le dividende du quatrième trimestre, qui est de 27,5 cents, divisé par la somme des bénéfices par action des quatre trimestres de la période se terminant le 30 septembre 2005 (soit 2,11 \$).

7.5 Facilités de crédit

TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit en mai 2005 en vue de remplacer des facilités de crédit antérieures d'une valeur de 1,6 milliard de dollars. La facilité antérieure de 364 jours sur le point d'arriver à échéance et une facilité à terme d'une durée restante de trois ans ont été remplacées par une nouvelle facilité de trois ans échéant en mai 2008 et une facilité à plus long terme de 5 ans échéant en mai 2010. Les nouvelles facilités de crédit ne comportent aucune modification importante des modalités initiales, mis à part le prix réduit et la durée prorogée qui reflètent les conditions favorables du marché et la situation financière solide de TELUS.

En incluant des liquidités de plus de 1,3 milliard de dollars et les facilités de crédit décrites dans le tableau ci-dessous, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant 2,8 milliards de dollars au 30 septembre 2005.

Facilités de crédit Au 30 septembre 2005 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées
Facilité renouvelable de cinq ans ¹⁾	4 mai 2010	800,0	—	—
Facilité renouvelable de trois ans ¹⁾	7 mai 2008	800,0	—	100,6
Autres facilités bancaires	—	74,0	—	6,6
Total	—	1 674,0	—	107,2

1) Dollars canadiens ou contre-valeur en dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,8:1 au 30 septembre 2005) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 5,6:1 au 30 septembre 2005) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs ne devraient pas présenter de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujetti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

7.6. Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre une participation dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 8 novembre 2005, la cote de solvabilité était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées au 30 septembre 2005 s'est chiffré à 150 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent et à la clôture de l'exercice 2004. La société est tenue de conserver un produit minimal de 150 millions de dollars en vertu de ce programme, afin d'assurer la continuité de ce dernier.

7.7 Cotes de solvabilité

Les cotes de solvabilité de TELUS et de TCI demeurent de première qualité. Après l'annonce par TELUS, le 26 septembre 2005, de son intention de racheter par anticipation 1,6 milliard de dollars de billets le 1^{er} décembre 2005, trois des quatre agences de notation ont publié des mises à jour des cotes qu'elles accordent à TELUS :

- le 27 septembre, S&P a révisé à la hausse ses cotes à l'égard du crédit à long terme de la société et de la dette non garantie de premier rang de TELUS Corporation et de TCI, les faisant passer de BBB à BBB+, tout en révisant ses perspectives pour les faire passer à « stables »;
- le 18 octobre, Fitch Ratings a révisé à la hausse ses cotes à long terme pour TELUS et TCI, les faisant passer de BBB à BBB+ avec perspectives stables;
- le 24 octobre, DBRS a révisé à la hausse ses cotes BBB accordée aux billets de TELUS Corporation et sa cote BBB (élévée) accordée à TCI, les portant à BBB (élévée) et à A (faible), respectivement; la tendance a été révisée et s'établit maintenant à « stable ».

Plus tôt au cours de l'exercice, le 27 juin, Moody's Investors Services Inc. avait relevé sa cote de première qualité pour les billets de TELUS, la portant de Baa3 avec perspectives favorables à Baa2 avec perspectives stables. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité et en améliorant ces cotes de sorte qu'elles se situent entre BBB+ et A- ou à des cotes équivalentes.

Sommaire des cotes de solvabilité	DBRS ¹⁾	S&P ¹⁾	Moody's ¹⁾	Fitch ¹⁾
TELUS Corporation				
Dette bancaire de premier rang	—	—	—	BBB+
Billets	BBB (élévée)	BBB+	Baa2	BBB+
TELUS Communications Inc.				
Débentures	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Billets à moyen terme	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Obligations hypothécaires de premier rang	A (faible)	A-	—	—

1) Perspectives ou tendance « stable(s) »

7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier trimestre de 2005, la société a établi une relation de couverture qui fixe sa charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes. La comptabilité de couverture a été appliquée à cette relation.

Au 30 septembre 2005, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 52 millions de dollars US des engagements d'achat des exercices 2005 et 2006; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur Mobilité.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours au marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisées pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de devises sont établies de la même manière. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2005		Au 31 décembre 2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme				
Capital	6 078,9	6 894,3	6 345,3	7 342,3
Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains (date d'échéance maximale des instruments de couverture : juin 2011)	1 154,9	1 560,5	1 032,6	1 299,5
Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la dette libellée en dollars canadiens (date d'échéance maximale des instruments de couverture : juin 2006)	—	1,4	—	1,3
	7 233,8	8 456,2	7 377,9	8 643,1

Engagements et passifs éventuels (note 14 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au 30 septembre 2005, la société avait des engagements en cours de 42,1 millions de dollars au titre de ses programmes de restructuration mis en œuvre avant l'exercice 2005, ainsi que des engagements en cours de 9,6 millions de dollars relativement à ses programmes de restructuration mis en œuvre en 2005.

Conformément aux Décisions 2002-34 et 2002-43 du CRTC sur le plafonnement des prix, la société reporte une tranche des produits d'exploitation dans un compte de report, dont le solde s'établissait à 148,0 millions de dollars au 30 septembre 2005. Étant donné que la société utilise la méthode du report variable aux fins de la comptabilisation du compte de report, la Décision 2005-6 du CRTC, qui porte sur la prestation de services numériques propres aux concurrents, ne devrait avoir aucune incidence sur les produits d'exploitation consolidés de la société puisque, dans la mesure où cette Décision exige de la société qu'elle offre des rabais sur les services numériques propres aux concurrents, tant pour l'exercice en cours que les périodes précédentes, la société défalque du compte de report un montant équivalent.

Les principes comptables généralement reconnus du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis. Dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 30 septembre 2005, la société n'avait constaté aucun passif eu égard aux garanties de bonne exécution et elle avait constaté un passif de 1,0 million de dollars au titre des garanties liées aux baux. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 30 septembre 2005, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, sont négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accusés de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, diminuerait à 40 % pour les 5 années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de 5 ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire d'exécuter les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 30 septembre 2005, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages et intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés à la note 14d) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 30 septembre 2005 et au 31 octobre 2005. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 31 octobre 2005 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties. Les bons de souscription non exercés qui ont été émis aux termes de l'arrangement visant l'acquisition de Clearnet ont expiré le 15 septembre 2005.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 30 septembre 2005			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	186,0	—	186,0
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	168,4	168,4
	<u>186,0</u>	<u>168,4</u>	<u>354,4</u> ¹⁾
Au 31 octobre 2005			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	186,0	—	186,0
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	168,6	168,6
	<u>186,0</u>	<u>168,6</u>	<u>354,6</u>
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 31 octobre 2005			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	186,0	168,6	354,6
Options	1,6	22,5	24,1
	<u>187,6</u>	<u>191,1</u>	<u>378,7</u>
1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le troisième trimestre de 2005, le nombre d'actions s'établissait à 361,7 millions.			
2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.			

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables de TELUS sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2004. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comme le décrit la note 1b) des états financiers consolidés intermédiaires, au cours du troisième trimestre de 2005, la société a révisé les estimations qui avaient été faites au cours d'un certain nombre d'exercices, ce qui s'est soldé par la révision des charges à payer relatives aux salaires et à d'autres obligations liées à l'effectif.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables (note 2 des états financiers consolidés intermédiaires)

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites dans les états financiers consolidés du rapport annuel 2004 de TELUS. Avec prise d'effet à l'exercice 2005 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient s'appliquer à la société. La société ne devrait pas être touchée de façon importante par les modifications proposées.

À compter de l'exercice 2006 de la société, les recommandations modifiées de l'ICCA à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Les recommandations

modifiées entraîneront la mesure des opérations monétaires à leur juste valeur, normalement, à moins que certains critères ne soient remplis. Ces recommandations modifiées n'ont pas une incidence importante sur les activités actuelles de la société.

À compter de l'exercice 2006 de la société, les recommandations modifiées proposées de l'ICCA à l'égard des événements postérieurs à la date du bilan (chapitre 3820 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Ces recommandations modifiées proposées seront plus harmonisées avec les exigences correspondantes des PCGR des États-Unis. La société ne prévoit pas que ces recommandations modifiées proposées auront une incidence importante.

9. Indications révisées

La société a l'habitude de réaffirmer ou d'ajuster ses indications annuelles trimestriellement. Les indications révisées pour 2005 qui suivent sont assujetties à l'avertissement relatif aux énoncés prospectifs figurant au début du présent rapport de gestion. Les indications révisées reflètent plus précisément les modifications apportées aux hypothèses suivantes :

- l'anticipation de produits plus élevés pour TELUS Communications, fondée sur le rendement depuis le début de l'exercice, a plus que contrebalancé les différents effets des perturbations du travail, notamment la hausse des charges d'exploitation nettes de TELUS Communications et la capacité réduite à procéder à l'activation de certains services à la clientèle, comme les services d'accès à Internet haute vitesse, ainsi qu'à effectuer certaines dépenses en immobilisations prévues;
- des charges de restructuration et de réduction de l'effectif allant de 20 millions de dollars à 50 millions de dollars pour l'exercice complet – auparavant estimées à 100 millions de dollars ou moins;
- la croissance des produits et du BAIIA de TELUS Mobilité résultant d'un gain annuel d'environ 5 points de pourcentage de la part du marché du secteur canadien des services sans fil pour l'exercice 2005 complet – auparavant estimé à 4 points de pourcentage – ainsi que des PMPA plus élevés en raison d'une utilisation accrue des services et du temps d'antenne, et la poursuite des économies d'échelle;
- l'annonce, le 17 octobre 2005, que la société avait publié un avis de rachat anticipé, au 1^{er} décembre 2005, d'un montant de 1,578 milliard de dollars des billets 7,5 %, série CA, échéant le 1^{er} juin 2006. Le rachat devrait faire augmenter les frais de financement d'environ 6 à 7 cents par action après impôts;
- la modification des indications en matière de flux de trésorerie disponibles, qui tient désormais compte des effets des perturbations du travail, notamment le report à plus tard de certaines dépenses en immobilisations ainsi que l'augmentation du BAIIA de TELUS Mobilité, et l'incertitude relative au moment où seront encaissés certains remboursements d'impôts en espèces;

Le tableau qui suit présente les indications révisées.

	Indications révisées pour 2005	Indications au 4 août 2005	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	8,1 G\$ à 8,15 G\$	7,95 G\$ à 8,05 G\$	100 à 150 M\$
BAIIA ¹⁾	Aucun changement	3,25 G\$ à 3,325 G\$	—
Bénéfice par action – de base	1,90 \$ à 2,00\$	1,85 \$ à 2,05 \$	Aucun changement
Dépenses en immobilisations	Environ 1,3 G\$	Environ 1,4 G\$	Environ (100) M\$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1,4 G\$ à 1,5 G\$	1,25 G\$ à 1,35 G\$	150 M\$
Secteur Communications			
Produits (externes)	4,825 G\$ à 4,85 G\$	4,75 G\$ à 4,8 G\$	50 à 75 M\$
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	625 M\$ à 650 M\$	—
BAIIA	1,8 G\$ à 1,875 G\$	1,875 G\$ à 1,925 G\$	(50) à (75) M\$
BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	15 M\$ à 20 M\$	—
Dépenses en immobilisations	Environ 900 M\$	Environ 1,0 G\$	Environ (100) M\$
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	Environ 65 000	Environ 100 000	Environ (35 000)
Secteur Mobilité			
Produits (externes)	3,275 G\$ à 3,3 G\$	3,2 G\$ à 3,25 G\$	50 à 75 M\$
BAIIA	1,425 G\$ à 1,45 G\$	1,375 G\$ à 1,4 G\$	50 M\$
Dépenses en immobilisations	Aucun changement	Environ 400 M\$	—
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	Aucun changement	Plus de 525 000	—

- 1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour la définition du BAIIA.
 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles » pour la définition des flux de trésorerie disponibles.

10. Risques et gestion du risque

Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2004 de TELUS et dans les rapports intermédiaires du premier et du deuxième trimestres de 2005 déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

10.1 Ressources humaines

Les questions relatives aux relations de travail non résolues, comme la durée et l'incidence de l'interruption du travail qui se poursuit, pourraient se solder par de nouveaux coûts imprévus et provoquer des pertes de productivité ou entamer le moral des parties concernées. Rien ne peut garantir que, à l'issue des éventuelles négociations collectives, les hausses de la rémunération seront conformes aux prévisions ni qu'une baisse de la productivité ou du service à la clientèle ne se produira pas par suite de l'interruption du travail. Si les effets opérationnels et financiers de la situation actuelle devaient s'éloigner des évaluations et des hypothèses de la direction, il pourrait en résulter un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

10.2 Réglementation

Mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil – Avis public de télécom 2005-14 du CRTC

Le 16 septembre 2005, le CRTC a publié un Avis public sollicitant des observations sur plusieurs questions liées à la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil entre des entreprises de services sans fil ainsi qu'entre des entreprises de services sans fil et des entreprises de services filaires locaux. Les périodes d'observations et de répliques aux observations se sont terminées en octobre 2005. Les quatre questions examinées par le Conseil au cours de cette instance étaient les suivantes :

- la façon dont les entreprises de services sans fil peuvent accéder directement aux systèmes de transférabilité, ainsi que les modalités et conditions qui devraient s'appliquer;
- l'intervalle de service approprié pour transférer un numéro de téléphone à une entreprise de services sans fil, ou à partir d'une entreprise de services sans fil;
- les scénarios possibles relativement à la transférabilité d'un numéro de téléphone à une entreprise de services sans fil, ou à partir d'une entreprise de services sans fil;
- le calendrier de mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil.

Le CRTC a également fait remarquer qu'il avait l'intention de publier un nouvel avis public lorsqu'il aurait examiné plus en détail le plan de mise en œuvre de l'Association canadienne des télécommunications sans fil (l'*« ACTSF »*), publié le 12 septembre 2005 et intitulé *Implementation of Wireless Number Portability: Selling a New World-Class Standard*. La portée de la prochaine instance devrait comprendre les questions suivantes :

- services sans fil faisant l'objet de la transférabilité des numéros;
- échange de trafic entre les entreprises de services sans fil et les ESL dans un environnement de transférabilité des numéros;
- accès par les entreprises de services sans fil aux systèmes de soutien à l'exploitation des ESLT;
- critères associés au refus de transférer un numéro de services sans fil;
- règles de reconquête des ESLT en ce qui concerne la transférabilité des numéros de services sans fil;
- inscriptions à l'annuaire et information fournie pour les appels E-911;
- toute autre question qui pourrait surgir de l'examen du rapport sur la mise en œuvre.

TELUS Mobilité est membre de l'ACTSF qui a mandaté PricewaterhouseCoopers LLP pour faire une étude indépendante à ce sujet. Selon le plan de mise en œuvre, conformément à la définition de la transférabilité des numéros de services sans fil proposée par le gouvernement du Canada, les clients pourront transférer des numéros de services entre des entreprises de services sans fil de même qu'entre des entreprises de téléphonie filaire et des entreprises de services sans fil. Le plan proposé suppose une mise à l'essai au milieu de 2007 et la mise en œuvre à l'échelle nationale en septembre 2007, à condition que soient résolues à temps un certain nombre de questions encore en suspens et en supposant l'entièvre collaboration du secteur canadien des télécommunications. Cette stratégie de mise en œuvre de la transférabilité des numéros diffère de celle qui a déjà été adoptée aux États-Unis par les points suivants : i) la mise en œuvre doit s'effectuer simultanément dans tout le pays, alors qu'aux États-Unis elle a été effectuée région par région; et ii) la mise en œuvre doit se faire simultanément en ce qui concerne la transférabilité entre entreprises de services filaires et sans fil et entre entreprises de services sans fil seulement. Un groupe de travail sur la transférabilité des numéros de services sans fil a entrepris la mise en œuvre des recommandations et on s'attend à ce que le Canada soit le troisième pays au monde à offrir une transférabilité complète des numéros entre entreprises de services sans fil et entre entreprises de services filaires et de services sans fil.

Rien ne peut garantir que TELUS sera en mesure de respecter le calendrier imposé pour la mise en œuvre des changements imposés sans que soient engagés des coûts considérables et de nouveaux coûts administratifs récurrents. La mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil pourrait entraîner un abandon plus grand des lignes d'accès au réseau en faveur des services sans fil, un taux de désabonnement mensuel aux services sans fil accru ou des frais de fidélisation de la clientèle des services sans fil supplémentaires. TELUS estime que ces risques seront cependant atténus par ses initiatives « Future Friendly »^{MD}, son engagement à l'égard d'un service à la clientèle hors pair, la solidité de sa marque et la qualité supérieure de ses réseaux filaire et sans fil.

Questions relatives à la fourniture de fibres optiques (Décision de télécom 2005-63 du CRTC)

Le 21 octobre 2005, le CRTC a déterminé qu'il exigerait de TELUS qu'elle fournisse des fibres optiques intercircconscriptions sous une base tarifaire, et qu'il ne serait pas approprié pour le CRTC de s'abstenir de réglementer la fourniture des fibres optiques sur les routes de liaison spécialisée intercircconscriptions qui faisaient auparavant l'objet d'une abstention relativement à la tarification. Le CRTC a ordonné à TELUS de déposer, dans les 60 jours suivant la publication de la Décision, un tarif général relatif à la fourniture de fibres optiques intercircconscriptions dans son territoire d'exploitation d'ESLT. Le tarif général est assujetti à la disponibilité d'installations inutilisées ou non attribuées. Lorsque les installations ne sont pas disponibles et que des travaux de construction doivent être entrepris pour fournir le service à un client en particulier, TELUS peut fournir des fibres optiques aux tarifs des montages spéciaux, sous réserve que les installations ne soient pas fournies à des tarifs inférieurs aux taux prévus dans le tarif général. TELUS s'attend à ce que cette Décision n'ait pas une incidence considérable sur ses activités.

Instance relative à l'abstention liée aux services locaux (Avis public de télécom 2005-2 du CRTC)

Le CRTC a amorcé une instance visant l'examen d'un certain nombre de questions, notamment les marchés pertinents pour l'abstention, les pouvoirs et obligations du CRTC qui devraient faire l'objet d'une abstention ainsi que les critères et les conditions de postabstention qui devraient s'appliquer. L'instance tient également compte d'un régime de transition permettant d'accorder une plus grande souplesse réglementaire aux ESLT avant l'abstention. TELUS a participé à la consultation verbale à la fin de septembre 2005. L'instance s'est terminée au début d'octobre 2005 et on prévoit qu'une décision sera rendue d'ici la fin du premier trimestre de 2006. Rien ne peut garantir que l'abstention de la réglementation des services locaux qui sera éventuellement adoptée par le CRTC prévoira des allégements transitoires relativement aux reconquêtes et aux promotions.

10.3 Risques liés aux procédés

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur Communications, lequel inclura des processus de réingénierie aux fins de l'entrée des ordres, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contrats avec les clients et de la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige la mise à niveau extensive de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes touchant les ressources. La société compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes personnels en Alberta au premier semestre de 2006 et par l'implantation de comptes à l'intention des clients de la Colombie-Britannique à une date ultérieure. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS, ni sur sa position concurrentielle ni sur ses résultats financiers.

Les perturbations du travail et la réaffectation de la direction à des postes de service à la clientèle ont fait augmenter le risque de non-détection de problèmes de facturation et de fuites de revenus. Par ailleurs, les membres de la direction ont gagné de l'expérience et une meilleure compréhension des activités de service à la clientèle qui pourraient s'avérer précieuses quand il s'agira d'apporter des modifications aux processus dans l'avenir.

10.4 Menaces faites par l'homme et menaces naturelles

Le nombre d'actes de vandalisme et de vol ayant frappé les installations et l'infrastructure de réseau de TELUS a augmenté depuis avril 2005. La plupart de ces incidents ont contribué à nuire aux services offerts à un ou plusieurs clients et ont fait l'objet d'enquêtes policières par les autorités concernées, qui ont procédé à quelques arrestations. L'examen continu et approfondi de la sécurité a incité la société à mettre en place de nouvelles mesures de sécurité en 2005. Rien ne peut garantir que des événements futurs précis n'auront aucune incidence sur les activités de TELUS.

TELUS International est exposée dans une faible mesure aux risques géopolitiques internationaux, notamment en raison de sa présence dans les Philippines; toutefois, les activités de TELUS International n'ont qu'un poids négligeable dans l'ensemble de l'exploitation consolidée de la société.

10.5 Litiges

En juin 2005, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté à l'unanimité une décision de la Cour de première instance de 2003 et a déclaré que le remboursement des obligations de série AL de 125 millions de dollars fait en décembre 1997 par BC TEL, une société remplacée de TCI, n'était pas conforme aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque aux termes duquel les obligations avaient été émises. La Cour d'appel de l'Ontario a renvoyé la cause devant la Cour de première instance qui devra déterminer les dommages. TELUS a comptabilisé une charge estimative aux fins des dommages dans les coûts de financement du deuxième trimestre de 2005. Si les dommages imposés étaient sensiblement différents des attentes de la direction, un ajustement important pourrait être inscrit dans les états des résultats de la société. La société a demandé l'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada. Cette décision porte sur une question survenue avant la fusion de BC TELECOM et de TELUS Corporation (Alberta) en 1999 et n'a aucune incidence sur les instruments de dette actuels de TELUS.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

La société présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Bénéfice net	190,1	156,6	621,8	430,2
Autres charges (produits)	7,1	(3,2)	9,1	—
Coûts de financement	144,8	158,6	451,4	460,5
Impôts sur les bénéfices	86,9	97,2	263,2	204,7
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	1,1	4,9	3,0
Bénéfice d'exploitation	430,5	410,3	1 350,4	1 098,4
Amortissement des immobilisations corporelles	335,6	327,1	996,4	969,5
Amortissement des actifs incorporels	73,6	80,5	214,1	256,1
BAIIA	839,7	817,9	2 560,9	2 324,0

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des résultats d'exploitation consolidés. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
BAIIA	839,7	817,9	2 560,9	2 324,0
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(5,7)	6,4	(19,0)	(55,1)
Rémunération à base d'actions	10,3	7,3	21,2	17,9
Intérêts en espèces payés	(12,2)	(23,1)	(319,1)	(339,7)
Intérêts en espèces reçus	9,3	2,1	34,4	23,3
Impôts reçus (payés)	2,9	11,8	22,2	197,4
Dépenses en immobilisations	(263,0)	(319,8)	(944,9)	(975,6)
Crédits d'impôt à l'investissement reçus (compris dans le BAIIA ou les dépenses en immobilisations présentés dans la période courante ou antérieure et dans les impôts reçus [payés]), et autres	—	—	—	(16,8)
Flux de trésorerie disponibles	581,3	502,6	1 355,7	1 175,4

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre 2005		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2005	
	2004		2004	
Rentrées liées aux activités d'exploitation	693,5	847,2	2 109,6	1 924,3
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(263,3)	(316,5)	(979,5)	(956,7)
	430,2	530,7	1 130,1	967,6
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	0,3	(4,9)	(0,8)	(14,7)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	30,1	25,8	89,8	112,3
Amortissement des gains reportés sur la cession-bail d'immeubles, amortissement des frais reportés et autres activités d'exploitation, montant net	3,6	3,9	3,9	(13,7)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	—	—	—	150,0
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées	116,8	(49,6)	98,1	(7,2)
Acquisitions	—	—	29,4	—
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	(0,1)	(1,8)	(3,5)	(18,2)
Autres activités d'investissement	0,4	(1,5)	8,7	(0,7)
Flux de trésorerie disponibles	581,3	502,6	1 355,7	1 175,4

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut débourser pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMPA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAIIA (réduction faite des frais d'acquisition)

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Dette nette

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette (se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous).

(en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2005	2004
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 581,6	4,0
Dette à long terme	4 497,3	6 514,0
	6 078,9	6 518,0
Passif (actif) de couverture reporté	1 159,0	853,6
Dette	7 237,9	7 371,6
Déduire : encaisse et placements à court terme	(1 322,1)	(622,2)
Dette nette	5 915,8	6 749,4

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Total des capitaux investis

Dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

BAIIA (excluant les coûts de restructuration)

Le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 38,2 millions de dollars et à 49,0 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 30 septembre 2005 et 2004.

Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA sur 12 mois (le BAIIA réduction faite des coûts de restructuration). Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'indication révisée de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5:1 à 2,0:1.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA (réduction faite des coûts de restructuration) divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'objectif visé est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective, de 45 % à 55 % du bénéfice net durable.

TELUS Corporation
États consolidés des résultats

Périodes terminées les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2005	2004	2005	2004
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 062,8 \$	1 946,9 \$	6 056,0 \$	5 616,3 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 221,5	1 112,8	3 476,7	3 259,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	1,6	16,2	18,4	32,8
Amortissement des immobilisations corporelles	335,6	327,1	996,4	969,5
Amortissement des actifs incorporels	73,6	80,5	214,1	256,1
	1 632,3	1 536,6	4 705,6	4 517,9
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	430,5	410,3	1 350,4	1 098,4
Autres charges, montant net	7,1	(3,2)	9,1	—
Coûts de financement	144,8	158,6	451,4	460,5
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	278,6	254,9	889,9	637,9
Impôts sur les bénéfices	86,9	97,2	263,2	204,7
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	1,1	4,9	3,0
BÉNÉFICE NET	190,1	156,6	621,8	430,2
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	—	0,1	—	1,8
BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	190,1 \$	156,5 \$	621,8 \$	428,4 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
– De base	0,53 \$	0,44 \$	1,74 \$	1,20 \$
– Dilué	0,53 \$	0,43 \$	1,72 \$	1,19 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,20 \$	0,15 \$	0,60 \$	0,45 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
– De base	356,8	355,7	358,3	354,4
– Dilué	361,7	361,8	362,1	356,7

TELUS Corporation

Bilans consolidés

(en millions)	Au 30 septembre 2005	Au 31 décembre 2004
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	1 322,1	\$ 896,5
Débiteurs	893,5	863,5
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	150,3	132,5
Stocks	102,1	133,3
Frais payés d'avance et autres	211,8	183,4
Tranche à court terme des impôts futurs	396,2	438,4
	3 076,0	2 647,6
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 377,6	7 528,2
Actifs incorporels amortissables	629,1	737,0
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 964,6	2 955,8
	10 971,3	11 221,0
Autres actifs		
Frais reportés	815,0	704,4
Impôts futurs	—	99,8
Placements	30,8	38,4
Écart d'acquisition	3 157,0	3 126,8
	4 002,8	3 969,4
	18 050,1	\$ 17 838,0
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 471,3	\$ 1 362,6
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	51,7	70,7
Facturation par anticipation et dépôts de clients	545,1	531,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 581,6	4,3
	3 649,7	1 969,1
Dette à long terme	4 497,3	6 332,2
Autres passifs à long terme	1 642,7	1 506,1
Impôts futurs	1 139,0	991,9
Part des actionnaires sans contrôle	23,2	13,1
Capitaux propres		
Option de conversion des débentures convertibles	—	8,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 098,2	7 016,8
	7 098,2	7 025,6
	18 050,1	\$ 17 838,0

TELUS Corporation

États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2005	2004	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	190,1 \$	156,6 \$	621,8 \$	430,2 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	409,2	407,6	1 210,5	1 225,6
Impôts futurs	89,2	91,4	284,2	281,9
Rémunération à base d'actions	10,3	7,3	21,2	17,9
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(0,3)	4,9	0,8	14,7
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(30,1)	(25,8)	(89,8)	(112,3)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(5,7)	6,4	(19,0)	(55,1)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail d'immeubles, amortissement des frais reportés et autres, montant net	(3,6)	(3,9)	(3,9)	13,7
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	34,4	202,7	83,8	107,7
Rentrées liées aux activités d'exploitation	693,5	847,2	2 109,6	1 924,3
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(263,0)	(319,8)	(944,9)	(975,6)
Acquisition	—	—	(29,4)	—
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	0,1	1,8	3,5	18,2
Acquisition de placements, variation des matériaux et fournitures de longue durée et autres	(0,4)	1,5	(8,7)	0,7
Sorties liées aux activités d'investissement	(263,3)	(316,5)	(979,5)	(956,7)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	56,3	27,0	200,3	70,8
Dividendes aux actionnaires	(71,7)	(45,5)	(215,6)	(136,1)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(233,1)	—	(663,5)	—
Émission de titres de créance à long terme	0,3	—	4,7	37,8
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1,0)	(210,7)	(21,3)	(247,7)
Paiement lié au rachat d'actions préférentielles et privilégiées	—	(37,0)	—	(72,8)
Dividendes versés par une filiale à la part des actionnaires sans contrôle	—	—	(7,9)	—
Autres	—	—	(1,2)	(3,6)
Sorties liées aux activités de financement	(249,2)	(266,2)	(704,5)	(351,6)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	181,0	264,5	425,6	616,0
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	1 141,1	357,7	896,5	6,2
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	1 322,1 \$	622,2 \$	1 322,1 \$	622,2 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(12,2) \$	(23,1) \$	(319,1) \$	(339,7) \$
Intérêts reçus	9,3 \$	2,1 \$	34,4 \$	23,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement reçus, montant net)	2,9 \$	11,8 \$	22,2 \$	197,4 \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Produits externes	1 198,6 \$	1 199,9 \$	864,2 \$	747,0 \$	— \$	— \$	2 062,8 \$	1 946,9 \$
Produits intersectoriels	23,6	24,9	5,7	5,0	(29,3)	(29,9)	—	—
Total des produits d'exploitation	1 222,2	1 224,8	869,9	752,0	(29,3)	(29,9)	2 062,8	1 946,9
Charges d'exploitation	794,5	714,2	456,3	428,5	(29,3)	(29,9)	1 221,5	1 112,8
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	1,6	16,2	—	—	—	—	1,6	16,2
BAIIA ¹⁾	426,1 \$	494,4 \$	413,6 \$	323,5 \$	— \$	— \$	839,7 \$	817,9 \$
Total des dépenses en immobilisations	176,5 \$	216,4 \$	86,5 \$	103,4 \$	— \$	— \$	263,0 \$	319,8 \$
BAIIA, moins le total des dépenses en immobilisations	249,6 \$	278,0 \$	327,1 \$	220,1 \$	— \$	— \$	576,7 \$	498,1 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Produits externes	3 637,3 \$	3 560,0 \$	2 418,7 \$	2 056,3 \$	— \$	— \$	6 056,0 \$	5 616,3 \$
Produits intersectoriels	67,4	72,0	17,2	15,2	(84,6)	(87,2)	—	—
Total des produits d'exploitation	3 704,7	3 632,0	2 435,9	2 071,5	(84,6)	(87,2)	6 056,0	5 616,3
Charges d'exploitation	2 242,9	2 132,7	1 318,4	1 214,0	(84,6)	(87,2)	3 476,7	3 259,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	18,4	32,8	—	—	—	—	18,4	32,8
BAIIA ¹⁾	1 443,4 \$	1 466,5 \$	1 117,5 \$	857,5 \$	— \$	— \$	2 560,9 \$	2 324,0 \$
Total des dépenses en immobilisations	684,0 \$	743,5 \$	260,9 \$	232,1 \$	— \$	— \$	944,9 \$	975,6 \$
BAIIA, moins le total des dépenses en immobilisations	759,4 \$	723,0 \$	856,6 \$	625,4 \$	— \$	— \$	1 616,0 \$	1 348,4 \$

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure non définie par les PCGR, qui correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.